



La Meilleraye de Bretagne

2018



Bulletin Municipal

Mme Le Maire
est présente
tous les matins
à la mairie
pour vous recevoir.

Voilà un peu plus de 6 mois que nous avons été élus et nous pouvons donc faire un bilan de ce qui a pu être réalisé. Nos projets étaient limités car le temps est compté, le mandat arrivant à échéance en mars 2020, c'est-à-dire dans environ 14 mois.

Au regard de notre profession de foi, nous avons quelques réussites puisque nous avons invalidé l'arrêté de commune nouvelle, telle qu'elle nous avait été imposée. Evidemment, nous avons repris et suivi les dossiers en cours. Certains ont des résultats visibles : la fin des travaux de la route de Riaillé, les ralentisseurs aux entrées du bourg, la pose de buses le long de la RD 178, d'autres moins visibles telle la gestion du quotidien qui demande beaucoup de disponibilité et de réactivité. Evidemment, tout ceci aurait été impossible sans l'investissement du personnel communal que je remercie.

D'ailleurs, avec le personnel communal et le conseil municipal, nous vous souhaitons une excellente année 2019. Nous serons tous heureux de vous accueillir, à l'occasion du traditionnel échange de vœux, le vendredi 4 janvier à 19 h à la salle polyvalente.

Marie-Pierre GUÉRIN



Démographie

Naissances

Des naissances ne sont peut-être pas inscrites parce que les parents n'ont pas remis l'accord en mairie. Cependant 18 naissances ont été enregistrées.

VILDAER Ewenn	5 janvier 2018	PIALLE Mathis	4 septembre 2018
BERTIN BAUDOUIN Romaric	27 février 2018	KAUFFMANN Eléna	16 septembre 2018
BENMOUSSA Nassim	13 mars 2018	PLOTEAU Garance	29 septembre 2018
BOSSIS Yoan	24 juin 2018	COUPÉ FLOQUET Jasmyne	8 octobre 2018
HAMON William	19 juillet 2018	LORiot Hugo	7 novembre 2018
DOUSSET Jules	2 août 2018	PELÉ Garance	14 novembre 2018
BÉROLDY Nathan	9 août 2018		



Mariages

MOREAU Johann et MENARD Annabelle	5 mai 2018
DESMARS Kévin et WOHLGROTH Emilie	30 juin 2018
MORIN Yann et COTTINEAU Corinne	15 septembre 2018



BERTIN Emmanuel et DUPAS Claire
5 mai 2018



CHAMPION Olivier et
OSSART Odile
28 juin 2018



BROUYER Thomas et
MÉNAGER Manon
28 juillet 2018

Décès

Sur la commune :

SORTAIS Patrick	5 janvier 2018
LOUÉ Kévin	20 mars 2018
BOMMÉ épouse BOUSSICAULT Georgette	16 septembre 2018

Transcriptions reçues

TURPIN Jean-Michel	5 janvier 2018
BERTIN Yannick	26 janvier 2018
AMICE Gilbert	26 février 2018
CAILLER Guy	17 mai 2018
PRIER Roger	23 mai 2018
MARION Didier	17 août 2018
SERVANT Jean-Pierre	18 septembre 2018
JUHEL Bernard	11 décembre 2018



Séance du 8 Juin 2018

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Suite au renouvellement intégral du conseil municipal, M^{me} GUERIN Marie-Pierre ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Maire (nombre de bulletins : 15 - bulletins blancs : 2 - suffrages exprimés : 13)

Création de 4 postes d'adjoints et élection de la liste menée par Mr MASSÉ Emmanuel ayant obtenu la majorité absolue (nombre de bulletins : 15 - bulletins blancs : 2 - suffrages exprimés : 13), ont été proclamés :

- Mr MASSÉ Emmanuel : 1^{er} adjoint
- Mme CHANTOME Yannick : 2^{ème} adjoint
- Mr ROBERT Eric : 3^{ème} adjoint
- Mme ROUSSEL Laurence : 4^{ème} adjoint

Séance du 21 Juin 2018

OPPOSITION À LA CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE ENTRE LA MEILLERAYE DE BRETAGNE ET LE GRAND-AUVERNÉ AU 1^{ER} JANVIER 2019

Madame le Maire expose que les conseils municipaux des communes de La Meilleraye de Bretagne et du Grand-Auverné ont, par délibérations concordantes en date du 20 mars 2018, sollicité auprès de Madame la Préfète de Loire-Atlantique la création d'une commune nouvelle dénommée « Hermine-en-Mée » à compter du 1er janvier 2019. De ce fait, un arrêté préfectoral en date du 28 mars 2018 a été pris et publié au recueil des actes administratifs ainsi qu'une mention au Journal Officiel autorisant la création de ladite commune nouvelle.

Considérant la démission d'un tiers du conseil municipal, Considérant les élections du 3 juin 2018 suite au renouvellement intégral du conseil municipal,

Considérant les résultats obtenus :

- la liste « Ensemble pour la Meilleraye de Bretagne » menée par Mr Michel MOREAU : 135 voix et l'attribution d'un siège
- la liste « La Meilleraye : se projeter ensemble » menée par Marie-Pierre GUERIN contre la commune nouvelle : 455 voix avec l'attribution de 14 sièges

Considérant le manque de consultation auprès de la population Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- S'oppose in fine à la création de la commune nouvelle par regroupement des communes de La Meilleraye de Bretagne et du Grand-Auverné
- Demande à Madame la Préfète de Loire-Atlantique de bien vouloir retirer l'arrêté de la création de la commune nouvelle « Hermine-en-Mée »

La présente délibération est adoptée à main levée : 13 voix contre la commune nouvelle.

MONTANT DES INDEMNITÉS DE FONCTIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ ET DU TRÉSORIER

Fixé, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale, aux taux suivants :

- Maire : 43% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 1er adjoint : 12% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 2^{ème} – 3^{ème} et 4^{ème} adjoints : 8.85 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- Conseiller municipal délégué : 6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique (Mr GICQUEL en charge du service technique)

Indemnité annuelle du trésorier fixée à 50 % calculée suivant la moyenne des dépenses budgétaires du compte administratif des 3 dernières années.

DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le conseil municipal délègue à Madame le Maire pendant la durée du présent mandat totalement son attribution concernant

- Les concessions dans le cimetière : de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- Pour ester en justice au nom de la commune.
- Pour les marchés publics (marchés de travaux d'un montant inférieur à 20 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au budget et marchés de fournitures ou de services d'un montant inférieur à 10 000 € HT).

Séance du 11 Juillet 2018

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT RETRAIT DE L'ARRÊTÉ CRÉANT LA COMMUNE NOUVELLE D'HERMINE EN MÉE :

Communication de l'arrêté du 3 juillet 2018 aux termes duquel il est mis fin au rapprochement initialement envisagé au 1^{er} janvier 2019 des 2 communes de La Meilleraye de Bretagne et du Grand Auverné

MÉDIATION PRÉALABLE : Adhésion à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire avec le centre de gestion de Loire-Atlantique,

PARC ÉOLIEN – ENQUÊTE PUBLIQUE : avis défavorable au projet d'exploitation d'un parc éolien de quatre aérogénérateurs et de deux postes de livraison sur le territoire des communes de Moisson la Rivière, Erbray et Petit Auverné. Cette demande d'autorisation est présentée par la société IEL Exploitation 52.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT D'UN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE : le conseil municipal fixe la participation aux frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2017/2018 des autres communes dont certains enfants fréquentent l'école publique de la Meilleraye de Bretagne, sur la base du coût annuel précédemment établi, soit à hauteur de 630 € par élève scolarisé.

FORFAIT COMMUNAL – ÉCOLE STE MARIE : le conseil municipal fixe pour l'année scolaire 2018/2019 le forfait communal à la somme de 595 € par élève domicilié en cette commune inscrit à la rentrée scolaire de septembre 2018.

CHEMIN AU BAS-RAY : Accord de principe pour vendre le chemin communal sis au Bas-Ray au profit de Mme POTIRON, Mr LAMBERT et Mr CLOUET.

Séance du 14 Septembre 2018

CESSION DE TERRAIN COMMUNAL DE 25 M² A LA CROIX CAMUS AU PROFIT DE MR AUDRAIN

Aliénation d'un excédent de terrain cadastré après document d'arpentage n° 126 – section ZT - d'une superficie de 25 m² à Mme et Mr AUDRAIN Dominique demeurant 17 La Croix aux Camus, pour 250 €.

DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN DE LA SUPERETTE

Refus de vendre à Mr TESSIER, propriétaire de la maison au 3 impasse des Tulipes, d'une partie du parking afin de conserver des places de stationnement et la servitude de passage piétonnier entre le parking communal allée des Jardins et la rue des Frères Templé.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT – DERVAL : SCHEMA DE MUTUALISATION 2018-2020

Avis favorable au projet de mutualisation 2018-2020 comportant 7 axes différents intitulés :

1. Soutien aux communes sur l'ex mission ATESAT (Assistance Technique pour raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire),
2. Groupements de commandes,
3. Organisation de formations pour les agents des collectivités territoriales sur le bassin Châteaubriant Derval,
4. Coordination d'actions collectives et mise en réseaux,
5. Création d'outils informatiques partagés,
6. Appui technique de cadres administratifs aux élus dans l'exercice de leurs mandats municipaux,
7. Prestations de services entre communes ou entre communes et intercommunalité.

Les 7 actions de mutualisations précitées s'accompagneront d'une démarche volontaire des communes qui resteront libres à tout moment d'adhérer ou non aux opérations proposées

COMMUNICATION DU RESULTAT DE L'AUDIT ENERGETIQUE SUR LA REGULATION DE CHAUFFAGE A L'ENSEMBLE POLYVALENT

Réalisé par le bureau d'études AUNEA INGENIERIE de CARQUEFOU sous la maîtrise d'ouvrage du SYDELA.

Sources d'optimisations proposées : température de réduit et régulation de la ventilation par sondes de présence permettant ainsi des gains énergétiques.

INSTALLATION D'UNE SONORISATION FIXE ET VIDEO PROJECTION A LA SALLE POLYVALENTE

Devis de la Maison Événementielle accepté d'un montant de 3 090 € (fourniture du matériel et pose).

Séance du 10 Octobre 2018

CRÉATION DE 2 POSTES D'ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX 20H/SEMAINE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2019 ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS afin de régulariser la situation de 2 agents au sein des services de l'accueil périscolaire, de la cantine et d'assurer l'entretien des locaux.

RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC : Communication du rapport de l'eau potable (Atlantic Eau) et du rapport de l'assainissement collectif (SAUR).

MARCHÉ POUR RÉSEAU EAUX PLUVIALES : L'offre de l'entreprise PECOT a été retenue pour travaux de réfection du réseau eaux pluviales de la RD 178 : pose d'un tuyau de diamètre 500 sur 300 mètres et pose d'un regard 600 x 600 de l'angle de la rue des Pohardières jusqu'au fossé avant n° 120 rue des Frères Templé - montant de 19 405 € HT.

FIXATION DU TARIF DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT POUR 2019

Reconduction des tarifs pour l'année 2019 soit 1.35 € le m³ et 19 € l'abonnement.

ECLAIRAGE PUBLIC (SYDELA) : EXTENSION DU RÉSEAU ET POSE DE CANDÉLABRES RUE DES ETANGS ET CHEMIN DE LA VIEILLE CURE

Les études de faisabilité relatives à l'éclairage public sont confiées au Sydela pour :

- l'extension du réseau souterrain de 110 m - pose de 5 candélabres et dépose de 2, chemin de la Vieille Cure pour un montant estimatif des travaux de 7 586.58 €.

- et l'extension du réseau souterrain de 340 m – pose de 11 candélabres et dépose de 2 : rue des Etangs pour un montant estimatif des travaux de 18 348.26 €.

AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE RIAILLÉ PASSÉ AVEC LE GROUPEMENT PIGEON TP/ SAUVAGER TP

Des travaux supplémentaires ont été réalisés pour régler des problèmes d'assainissement eaux usées, eaux pluviales, de soubassements, de cheminement piétonnier, ... La plus-value due pour ces travaux supplémentaires est de 22 989.30 € HT.

Par ailleurs, il n'a pas été techniquement nécessaire, lors de l'exécution des travaux des 2 plateaux surélevés, de réaliser le grenailage sur les plateaux de la RD 178, ce qui engendre une moins-value d'un montant de 2 557.50 € HT.

Le bilan des travaux supplémentaires et des prestations non réalisées se traduit globalement par une plus-value de 20 431.80 € HT.

Le conseil prend acte de l'augmentation de 2.62 % du montant du marché conclu avec le groupement PIGEON/SAUVAGER pour ces travaux qui ramène le montant du marché à 799 770.80 € HT.

CIMETIÈRE :

Tarif pour les concessions de cimetière

Sépulture enfant : Terrain (1m²) gratuit pendant 10 ans. Au terme de cette période, achat d'une concession nouvelle ou transfert dans une concession existante

Concession 15 ans : Terrain 100 € - Caverne 75 €

Concession 30 ans : Terrain 200 € - Caverne 150 €

Taxe d'inhumation, dépôt d'urne, de dispersion des cendres : 30 €

Suppression des concessions perpétuelles, centenaires et cinquantenaires (concessions cinquantenaires existantes : possibilité de les renouveler pour cette même période 330 €)

Procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession relevant du régime commun

Des mesures de publicité vont être faites pour avertir et proposer aux familles concernées par des sépultures établies à l'origine en terrain commun les options ci-après, à titre de régularisation de la situation :

- l'attribution d'une concession familiale, sous réserve d'une remise en état si besoin, au bénéfice de tous les ayants droit de la ou les personne(s) inhumée(s), lorsque l'aménagement sur le terrain le permet,
- de faire procéder, à leur charge, au transfert du ou des défunt(s) dans une concession du cimetière ou dans un autre cimetière.

Le délai maximum laissé aux familles intéressées pour se faire connaître en mairie et procéder aux formalités nécessaires est arrêté à la date du 30 novembre 2019, de manière à passer les fêtes de la Toussaint.

CONVENTION AVEC L'AGENCE FONCIÈRE POUR LES BIENS SIS 27 RUE DES FRÈRES TEMPLÉ : AU TERME DE LA DURÉE DE PORTAGE OBLIGATION DE RACHAT PAR LA COMMUNE

Il est rappelé que l'Agence Foncière de Loire-Atlantique a acquis pour le compte de la Commune de La Meilleraye de Bretagne, le 7 janvier 2014, une maison et son jardin situés au 27 rue des Frères Templé (parcelles YA 62 et 63 pour 2 150 m²).

Une convention de portage a été signée avec l'Agence Foncière en date du 3 décembre 2013 ainsi qu'un avenant en date du 30 novembre 2015 modifiant les modalités de règlement des frais de portage. Le portage est prévu pour une durée de 5 ans et doit donc s'achever le 7 janvier 2019.

A l'époque de l'acquisition, il était envisagé de réaliser un regroupement de commerces, accompagné de la réalisation à l'étage de logements sociaux.

Considérant que le projet de regroupement de commerces n'est plus d'actualité.

Le conseil décide de racheter à la fin de la période de portage soit le 7 janvier 2019 le bien situé au 27 rue des Frères Templé, selon les dispositions financières de la convention de portage d'un montant de 60 829.23 € HT

PROJET ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE TRANS-SUR-ERDRE (ENQUÊTE PUBLIQUE DU 18/09/2018 AU 19/10/2019) SARL DU PARC EOLIEN DE TRANS SUR ERDRE DE BRECH (56)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à bulletin secret (1 Pour, 11 contre et 1 abstention) émet un avis défavorable à la demande d'autorisation présentée par la société du Parc Eolien de Trans sur Erdre.

CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal accepte la proposition faite par l'Association ICP, rassemblant les associations de Maires de la Mayenne, de Maine et Loire, de la Sarthe et de la Loire Atlantique afin de mettre à disposition de la commune de La Meilleraye-de-Bretagne un outil de réalisation de son site Internet moyennant un coût annuel de 200 € TTC.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT DERVAL

- Modification des statuts : Pour permettre à la Communauté de Communes de continuer d'organiser en gestion directe le fonctionnement de son centre de loisirs intercommunal et pour soutenir le portage associatif des accueils de loisirs du mercredi, il est proposé de modifier les statuts de l'intercommunalité au 1° de l'article 7.3 de la façon suivante, le terme « sur les temps extra -scolaires » est remplacé par « les jours ou il n'y a pas d'école ».
- Transfert des compétences eau et assainissement (NOTRE) La Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique projette l'exercice obligatoire des compétences eau et assainissement par les Communautés de Communes à compter du 1^{er} janvier 2020. La Loi n° 2018-702 permet aux communes, en cas d'opposition, de reporter le transfert de compétences au 1^{er} janvier 2026. Le Conseil Municipal s'oppose au transfert de ces compétences au 1^{er} janvier 2020.
- Communication du bilan d'activités 2017.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU PAYS DE LA MÉE Suite à la demande de la ville de Châteaubriant d'adhérer au Syndicat, il y a lieu de modifier les statuts en conséquence. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

TRAVAUX ROUTE DE RIAILLÉ : accord pour l'avenant n°2 qui remplace et annule le précédent : plus value de 22 031.80 € HT soit un montant global du marché au Groupement PIGEON / SAUVAGER de 801 370.80 € HT.

LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN 2018

Renonciation de la commune sur les biens ayant fait l'objet d'un compromis de vente

Désignation	Lieu	Références cadastrales	Superficie	Propriétaire
Terrain non bâti	11 bis le Bas Fouy	A 1678	707 m ²	Sté IMMOBILIERE RIO
Maison et terrain	26 rue du Dolmen	YB 104	367 m ²	NOEL Teddy et POULOT Lucie
Maison et terrain	8 le Bas Fouy	ZC 59 et 64	1 608m ²	Mme et Mr COSSEC Aurélien
Maison et terrain	La Guimaurais	ZL 55	2 069 m ²	Mme et Mr VANHAECKE David
Maison et terrain	5 rue du Chatelier	C 1510	593 m ²	Mme et Mr PERRIER Anthony
Maison et terrain	2 impasse du Chêne	C 1960	862 m ²	Mr RAINGEARD Pascal
Maison et terrain	11 rue des Frères Templé	YA 120	1 482 m ²	Mr BERTRAND Maxime et Mme LE-GEAY Clémentine
Maison et terrain	77 rue des Frères Templé	C 692	1 097 m ²	Mme ERRARD Jeannine
Maison et terrain	18 chemin des Roses	YA 53p	741 m ²	Mr BERTIN Michel
Maison	78 rue des Frères Templé	C 549	32 m ²	Mr LEMOEL Jérémy
Terrain	Rue du Dolmen	C 2018 C 2079	412 m ² 82 m ²	Mr ERGAND Joseph
Terrain	Chemin des Roses	YA 55	690 m ²	Consorts SIMMONET
Maison et terrain	2 impasse du Vieux Four	C 1920	516 m ²	Mr GUIHENEUF Sébastien
Maison	53 rue des Frères Templé	C 637 et 1606	57 m ²	Mr AMON et Mme DREANO
Maison et terrain	30 la Corbière	YD 50	900 m ²	Mme et Mr VANDENBUSSCHE Lionel

Conseil Municipal

DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET REPRÉSENTANTS

Communauté de Communes Chateaubriant Derval : COMMISSIONS PERMANENTES (élus communautaires)	
<ul style="list-style-type: none"> • Finances - Personnel - Administration Générale • Economie - Emploi et Formation • Action sociale et santé • Petite Enfance et Jeunesse • Culture • Agriculture et Chambres Consulaires • Equilibre et Développement du Territoire • Sports Loisirs • Environnement • Transports collectifs et mobilités 	Mme GUÉRIN Marie-Pierre
<ul style="list-style-type: none"> • Equilibre et Développement du Territoire • Sports Loisirs • Environnement • Transports collectifs et mobilités 	Mr MASSÉ Emmanuel
Communauté de Communes Chateaubriant Derval : COMITÉS CONSULTATIFS	
Comité consultatif Action sociale et santé - Petite Enfance et Jeunesse	Mme GUÉRIN Marie-Pierre – Mme ROUSSEL Laurence – Mme PREVAIRE Valérie – Mr SAMPIERI Jean-Francois
Comité consultatif Administration générale - Finances - Personnel, Mutualisation et Services Communs, Marchés publics et Travaux	Mme GUÉRIN Marie-Pierre – Mme BELLIER Nathalie – Mr ROBERT Eric
Comité consultatif Culture Sports et Loisirs	Mr MASSÉ Emmanuel - Mr ROBERT Eric – Mme BELLEIL Nicole – Mr GICQUEL Jean-Yves
Comité consultatif Economie - Emploi - Formation, Agriculture - Chambres consulaires et Tourisme	Mme GUÉRIN Marie-Pierre – Mr MOREAU Michel – Mr GAUTHIER Alphonse
Comité consultatif Equilibre et Développement du territoire, Environnement, Transports Collectifs et mobilités	Mr MASSÉ Emmanuel - Mme ROBERT Lucy – Mr MOREAU Michel – Mme BELLEIL Nicole - Mme PREVAIRE Valérie
Représentants de la commune au sein de divers syndicats, organismes ou associations	
Syndicat mixte des bassins versants	2 titulaires : Mrs LETORT Jean-Paul et BERTRAND Michel - suppléant : Mr GAUTHIER Alphonse
Syndicat intercommunal des transports collectifs région Chateaubriant - Nozay - Derval	2 titulaires : Mmes GUERIN Marie-Pierre et PREVAIRE Valérie
Commission locale d'évaluation des charges transférées SPANC	1 titulaire : Mme CHANTOME Yannick
TITANOBEL	1 référent : Mme ROUSSEL Laurence
SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) du Pays de la Mée	1 référent : Mr GICQUEL Jean-Yves
SYDELA : (Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique)	Titulaire : Mr Jean-Paul LETORT - Suppléant Mr Michel BERTRAND
SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) du Pays de la Mée	Titulaires : Mr Jean-Yves GICQUEL et Mr Eric ROBERT (Mr GICQUEL est désigné comme référent « tempête) Suppléants : Mme Nicole BELLEIL et Mme Valérie PREVAIRE
Conseil d'Ecole de l'école publique	Titulaire : Mr Jean-Paul LETORT Suppléant : Mr Michel BERTRAND
Conseil d'Administration de l'OGEC de l'Ecole Ste Marie	Mme Laurence ROUSSEL et Mme Valérie PREVAIRE
Association Familles Rurales de la Meilleraye de Bretagne	Mme Lucy ROBERT
Office Culturel Cantonal	Mme Nathalie BELLIER Mme Valérie PREVAIRE, Mme Nathalie BELLIER, Mme Marie-Pierre GUERIN Membre hors conseil : Mr Laurent PRETE
Office cantonal des Sports de Moisdon la Rivière	Mme Lucy ROBERT, Mr Emmanuel MASSE, , Mr Eric ROBERT- Membre hors conseil : Mme Gaëtane GUILLEMARD
Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées de Moisdon la Rivière	Mme Yannick CHANTOME et Mr Jean-François SAMPIERI
Association au Maintien à domicile des Personnes Agées de Moisdon la Rivière	Mme Yannick CHANTOME et Mr Jean-François SAMPIERI
Association des Chantiers du Pays de la Mée	Mme Nicole BELLEIL
Inter-association Meillérienne	Mr Jean-Yves GICQUEL
Délégué sécurité et délégué défense réseau POLLENIZ	Mme Yannick CHANTOME
Commission d'appel d'offres	Mr Jean-Paul LETORT, Mr Michel BERTRAND Président : Mme GUERIN Marie-Pierre, Maire, Membres TITULAIRES : Mr Emmanuel MASSE, Mr Jean-Yves GICQUEL, Mme Yannick CHANTOME Membres SUPPLEANTS : Mr Jean-Paul LETORT, Mr Jean-François SAMPIERI, Mme Valérie PREVAIRE
Commissions communales	
Commission Bâtiments – Voirie Et Réseaux	Mr Emmanuel MASSE, Mr Jean-Yves GICQUEL, Mr Michel MOREAU Mme Laurence ROUSSEL, Mme Valérie PREVAIRE, Mme Nathalie BELLIER, Mme Lucy ROBERT
Commission Jeunes – Ados – Petite Enfance - Cantine	Référent Cantine : Mme Laurence ROUSSEL Mme Yannick CHANTOME, Mr Jean-Yves GICQUEL, Mr Jean-François SAMPIERI, Mr Michel MOREAU
Commission Aménagement Urbain	Mr Alphonse GAUTHIER, Mr Michel BERTRAND, Mr Michel MOREAU – hors conseil : Mr Damien HUD'HOMME, Mme Réjane DURAND
Commission Finances	Tous les conseillers municipaux
Commission Sports – Culture – Loisirs Associatifs – Animation Communale	Mr Eric ROBERT, Mme Nathalie BELLIER, Mr Emmanuel MASSE, Mme Lucy ROBERT
Commission Economie	Mr Jean-Paul LETORT – Mr Eric ROBERT
Commission Information – Communication	Mr Eric ROBERT, Mme Laurence ROUSSEL, Mme Yannick CHANTOME Marie-Pierre GUERIN, Yannick CHANTOME, Valérie PREVAIRE, Nicole BELLEIL, Laurence ROUSSEL, Alphonse GAUTHIER, Annie DERVAL, Réjane DURAND, Annick ROUSSEL, Odile RIGAUULT, Christine ALLEAU, Mme JOGUET Elisabeth
Commission d'Aide Sociale	Titulaires : Yannick CHANTOME, Jean-François SAMPIERI, Nicole BELLEIL, Michelle JOUAN, Jean-Yves CHATELAIN, Philippe GASNIER Suppléants : Frédéric FROMENTIN, Emeric HARDY, Christine ALLEAU, Emmanuel MASSE, Michel BERTRAND, Dominique TROCHU
Commission communales des Impôts Directs	Mr LETORT Jean-Paul

Points travaux d'aménagement de la commune

Avant de faire le point sur les travaux en cours, il convient de remercier l'ensemble des riverains pour leur patience malgré tous les désagréments subis : poussière, boue, bruit, difficulté d'accès aux habitations. Ces travaux ont permis d'améliorer notre cadre de vie, de sécuriser les accès à notre commune et faciliter la circulation entre automobilistes et piétons.

ROUTE DE RIAILLÉ

Les dernières touches qui vont permettre de lever toutes les réserves sont en phase de finalisation et une inauguration sera organisée début 2019 lors des vœux de la municipalité. L'aménagement des zones restées en terre sera fait avec la plantation de petits arbustes et le semis de pelouse.

ROUTE DU BAS RAY ET PORTALON



Ces routes se sont dégradées lors des travaux de la route de Riaillé, puisqu'elles servaient de déviation, une remise en état, indispensable, a été réalisée.

ROUTE DE NANTES - CHÂTEAUBRIANT

La création des deux plateaux de part et d'autre du bourg a permis de faire ralentir la vitesse des automobilistes.

Les travaux de terrassement en haut du bourg permettront d'éviter les inondations à répétition dans les rues des Pohardières et du Dolmen.



PLACE DE L'ÉGLISE

Du 1^{er} au 28 février 2019, un projet d'aménagement autour de la place de l'église sera expérimenté selon le plan ci-après. La circulation autour de cette place se fera en sens unique. Les arbres seront enlevés et les places de parking seront disposées en épis. Des stationnements supplémentaires seront créés sur le côté de l'église, jusqu'au monument aux Morts.



LOTISSEMENT DES ÉCUREUILS

Des plantations et des aménagements paysagers sont en cours pour améliorer le cadre de vie des riverains.

HERBIER DES ÂGES



Le bâtiment subit des infiltrations d'eau depuis plusieurs années. Des expertises avec les assurances sont en cours afin de réaliser des travaux et ainsi supprimer définitivement les fuites d'eau à l'intérieur de ce bâtiment. Une des infiltrations d'eau a déjà été identifiée.

SALLE POLYVALENTE : Dans les cuisines de l'ensemble polyvalent, nous avons dû remplacer le lave-vaisselle, le four et investir dans deux plaques électriques ce qui nous a permis de supprimer le gaz. Une sonorisation et un rétro-projecteur neufs vont être installés prochainement afin d'améliorer les services et ainsi louer ces équipements dans les meilleures conditions.

ANCIEN PRESBYTÈRE

Des travaux sont en cours afin d'aménager une salle pour l'association Des Jaunes du Don. En effet, la salle que l'association occupait précédemment est devenue une salle de classe pour l'école publique.

ÉCOLES



Des crayons de couleurs géants ont été posés devant l'école publique afin de la matérialiser et d'inciter les véhicules à ralentir. Il reste à peaufiner cet aménagement et faire le même marquage à l'école privée Sainte-Marie.

La gendarmerie, l'école publique ainsi que tous les autres bâtiments de la commune font l'objet de toute notre attention et nous réalisons les travaux en fonction des priorités et de nos capacités financières.



Jeunesse

La rentrée scolaire de septembre est déjà loin, 210 élèves sont scolarisés dans les 2 écoles de la commune, soit : 110 enfants à l'école publique et 100 enfants à l'école privée.

Les écoles accueillent 16 enfants provenant des communes environnantes.

FIN DES TAP ET RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Les directeurs des écoles publique et privée de La Meilleraye-de-Bretagne et les conseils d'école, conformément aux nouvelles propositions de l'Etat sur les rythmes scolaires, ont décidé de revenir à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.



C'est l'ensemble des communes du territoire qui a adopté ce nouveau dispositif.

Les TAP (temps d'activité périscolaire) qui étaient en place depuis 3 ans, sont donc abandonnés depuis la rentrée. A la sortie des classes, les enfants sont récupérés par les familles ou accompagnés à l'accueil du périscolaire.



Intervention dans le cadre des TAP présence de près de 100 personnes - enfants et accompagnants

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire sont légèrement modifiés, en raison des nouveaux rythmes scolaires.

Matin : 7h30 – 8h50 **Soir : 16h20 – 18h30**

Il y a environ entre 25 à 30 enfants accueillis le matin et entre 35 à 45 enfants accueillis le soir.

CANTINE MUNICIPALE

Chaque jour, ce sont environ 140 enfants qui déjeunent à la cantine.



Depuis la rentrée de septembre 2018, il est constaté une hausse de fréquentation du service de la cantine passant à 65 % des élèves des deux écoles contre 55 % l'année dernière.

Effectif de la cantine

jours	Ecole publique	Ecole privée	Total
lundi	63	71	134
mardi	57	81	138
jeudi	62	74	136
vendredi	59	80	139
Moyenne élève / école	60	77	137

La cantine fonctionne avec 2 services répartis ainsi :

Organisation de la cantine

SERVICE	ECOLAS	HORAIRES	CLASSES	NOMBRE D'ENFANTS
1ER SERVICE	DES PETITS	les 2 écoles	PS / MS / GS	35
			CP	24
2EME SERVICE	DES GRANDS	école privée	CE et CM	48
	DES GRANDS	école publique	CE et CM	30

Le personnel de la cantine continue, comme les années passées, à sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des déchets produits par la cantine au cours de l'année scolaire de 2017/2018.

Gaspillage alimentaire

ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018	POIDS DES DÉCHETS EN KGS				
	NOMBRE DE REPAS	DÉCHETS MATERNELLES CP	DÉCHETS PRIMAIRES	POIDS TOTAL PAR MOIS	POIDS MOYEN PAR JOUR
NOVEMBRE	17	24,689	7,453	32,142	1,891
DÉCEMBRE	10	15,663	3,121	18,784	1,878
JANVIER	17	20,775	7,456	28,231	1,661
FÉVRIER	5	5,113	1,789	6,902	1,380
MARS	18	14,270	3,225	17,495	0,972
AVRIL	8	6,889	0,995	7,884	0,986
MAI	14	16,540	4,010	20,55	1,468
JUIN	17	11,834	4,446	16,28	0,958
TOTAL ANNÉE	106	115,773	32,495	148,268	1,399

TRANSPORT SCOLAIRE

CIRCUIT	DESTINATION	NOMBRE D'ÉLÈVE
2 cars scolaires : campagne et bourg	école privée	13
1 car scolaire : campagne et bourg	école publique	14
1 car scolaire : bourg	collèges et lycées de Châteaubriant	35
1 car scolaire : campagne et bourg	collège de Riailé	54



Archives communales

Article du 11 février 2018 rédigé par Mme Ode PASGRIMAUD – Correspondant OUEST FRANCE

Des documents d'archives exceptionnels 11 Février 2018

La Meilleraye-de-Bretagne – L'historien archiviste Christophe Quentin a mené un travail de recherche d'archives. Le résultat, d'une extrême richesse, a été expliqué aux habitants de la commune.

L'histoire de la commune a ses passionnés, en quête de leurs racines. Tellement passionnés, qu'ils mènent régulièrement des recherches. Dimanche dernier, une vingtaine de Meilleriens sont venus assister, à l'invitation de la mairie, dans la salle des mariages, à une conférence sur les archives de La Meilleraye-de-Bretagne. L'idée de la municipalité de présenter ces archives aux habitants est née après le travail assidu d'archivage, effectué l'année passée, par l'historien archiviste Christophe Quentin.

Patrimoine écrit

« Le fonds conserve des pièces sortant de l'ordinaire », annonce Christophe Quentin, manifestement ravi de ses découvertes. Il souligne l'intérêt de ces archives, qui « représentent un patrimoine écrit à mettre en valeur, au même titre que le patrimoine bâti ».

Son diaporama aborde diverses thématiques, tant sur le territoire, les institutions, que sur des éléments plus locaux et spécifiques à la commune. On apprend, par exemple, que le premier cadastre dont dispose la mairie date de 1838. « Les documents cadastraux peuvent intéresser les habitants, en leur permettant de lister les propriétaires au fil du temps. Et de saisir un état de la commune du début du XX^e. »

Les participants montrent leur intérêt, n'hésitant pas à poser des questions. Certains ont même apporté des documents, comme Berthe Rouil,

qui déplaie un plan du début du XX^e.

École des filles, école des garçons

« Mon arrière-grand-père aurait participé à la construction de l'école des filles », explique-t-elle. À ce sujet, l'historien précise que « c'est à partir de 1860 que l'on trouve les premiers baux de location d'un bâtiment à usage d'école de garçons, à l'endroit de l'ancienne mairie. En 1867, c'est l'école des filles qui sera accueillie dans un bâtiment en location. Enfin, le conseil municipal réfléchit à une construction propre aux garçons à partir de 1876, où prendrait place également la mairie. Chose faite en 1878. » Les filles auront leur école en 1905. Autre élément intéressant : la commune conserve la liste complète de ses instituteurs de 1881 à nos jours.

On apprend aussi qu'après la destruction du clocher par la foudre en 1902, la population et la municipalité s'étaient mobilisées pour lui redonner sa silhouette d'antan. « Plusieurs plans et projets sont établis dès 1912-1914, mais la guerre y met un terme. En 1927, les nouveaux plans de reconstruction sont adoptés et le clocher prend alors sa forme actuelle ».

Au niveau de l'état civil, la commune possède ses registres de mariages depuis 1618, et de baptêmes depuis 1635 !

Enfin, de nombreux éléments permettent de saisir la réalité des deux



Christophe Quentin, historien archiviste, a restitué, aux habitants, le fruit de son travail d'archivage.

guerres, comme une série de télégrammes sur la période 1914-1918, des affiches, ou un plan calque.

exceptionnel, où figure l'emplacement des troupes durant l'occupation allemande.



« Mon arrière-grand-père aurait participé à la construction de l'école des filles », explique Berthe Rouil, une habitante en montrant un plan conserné par ses ascendants.



Dimanche dernier, une vingtaine de Meilleriens ont suivi avec grand intérêt la conférence sur les archives de la commune.



Un des plans d'un projet de la reconstruction du clocher (1902).

La Guerre 14-18 vécue par le maire de La Meilleraye-de-Bretagne

Jean Chéguillaume, un menuisier élu en 1912, à 58 ans, exerce son mandat de maire pendant toute la Grande Guerre. Il est confronté à la quasi-totalité des questions qui se posent dans le Pays de Châteaubriant.

En août 1914, il doit faire face à des mesures d'urgence, en particulier la réquisition des chevaux et stimuler l'entraide dans les campagnes vidées d'hommes mobilisés, afin d'assurer les travaux de moisson et les battages. Déjà, il est astreint à un devoir de contrôle des étrangers, et il doit faire des visas d'entrée et de sortie du territoire communal. Bientôt, en 1915, il surveille la circulation en automobile qui nécessite des sauf-conduits temporaires ou permanents.

Il lui faut constamment répondre aux questions et aux exigences préfectorales sur de nombreuses questions. Celle des réfugiés est un casse-tête. Les flux sont variables, ordonnés par le sous-préfet. Le maire doit recevoir les réfugiés, les installer, les loger et gérer l'allocation qui leur est accordée, même à ceux qui ont trouvé du travail. C'est aussi au maire de gérer les diverses aides aux familles de soldats mobilisés. C'est aussi lui qui doit stimuler l'ardeur des habitants à souscrire aux emprunts nationaux.

L'approvisionnement de la population est l'une des graves préoccupations de Jean Chéguillaume. La vie économique est désorganisée par le manque de main-d'œuvre et l'appauvrissement des marchés. Or, à l'arrière, la population civile tient bon lorsque les ventres sont pleins et le chauffage assuré. À La Meilleraye, nous sommes à la campagne, les productions végétales et animales suffisent aux besoins des habitants. En revanche, la question du pain et du ravitaillement en farine devient très grave en 1917. Dans les exploitations agricoles, on manque d'engrais. Plus important encore, toute la population est touchée par la forte hausse des produits industriels.

La grave question des réquisitions se comprend dans une « guerre totale ». Toutes les forces de la nation sont mises en œuvre pour gagner la guerre. Au printemps 1918, même le bétail est réquisitionné dans le secteur de Châteaubriant. Toutes les productions agricoles doivent être déclarées. La campagne de La Meilleraye est parcourue par des vérificateurs qui enregistrent les surfaces ensemencées, anticipent puis mesurent les récoltes. Le maire et sa municipalité supportent très mal l'administration tatillonne qui leur fixe les quantités et les prix de réquisition.

Fin 1917, un système de rationnement est imposé par le gou-



Carte d'alimentation d'Émile Cottineau

vernement. La population est répartie en six catégories, et le maire est chargé de faire exécuter l'opération. Une carte d'alimentation est effective en mai 1918. Elle concerne le pain et le sucre, avant d'être étendue à d'autres produits à la fin de l'année.

Mais ce que redoute le plus Jean Chéguillaume, c'est l'impitoyable drame humain, c'est l'ouverture du courrier militaire qui porte un avis de décès ou de disparition d'un militaire. Comment consoler ceux dont la douleur est inconsolable ? Comment trouver des mots d'espoir quand il faut annoncer l'insupportable déchirure de la mort ? Comment annoncer l'horreur d'un corps disparu, tout en gardant un infime espoir ? Au total, 75 poilus de la commune sont morts pour la France.

À son niveau de responsabilité, le rôle de Jean Chéguillaume a été fondamental. Il répond aux attentes de ses administrés et à celles du préfet. Tâche considérable. Cependant, il n'est souvent qu'un simple exécutant d'une administration omniprésente qui annonce et exige. Le maire n'est pas trop fâché de ne rien avoir à décider lorsque les mesures sont impopulaires. En revanche, lorsqu'un avis de décès ou un avis de disparition arrive à la mairie, il doit masquer sa propre peine personnelle pour aller porter une insupportable douleur.

La fin de la guerre ne met pas fin à la lourdeur des tâches de Jean Chéguillaume. La question sociale, en particulier avec les veuves et les orphelins, reste au cœur de ses activités. La paperasserie administrative reste épuisante. Jean Chéguillaume y donne ses dernières forces, il meurt le 22 avril 1919.

Christian Bouvet



Scène de battage du blé en 1915

Cet article est tiré de l'ouvrage : « **14-18. Les hommes et les femmes du Pays de Châteaubriant** ». Une étude longue de 20 pages concerne le maire. En outre, les questions relatives à la construction du monument aux morts de La Meilleraye-de-Bretagne sont présentées dans ce livre.

Cet ouvrage est consultable sur place à la bibliothèque. Vous pouvez vous le procurer à la mairie (payable par chèque 35 € à l'ordre de l'HIPAC).

Informations Municipales

Opération de mise en conformité du cimetière communal



Comme annoncé dans le bulletin municipal précédent, les travaux dans le cimetière se sont poursuivis afin d'offrir confort et esthétique à ce lieu de repos. En collaboration avec la Société ELABOR, nous engageons maintenant la partie informatique en étudiant la procédure de reprise ou de renouvellement des concessions échues.

La Loi prévoit qu'une concession peut être renouvelée à la fin de la période pour laquelle elle a été souscrite ainsi que durant les deux années qui suivent. Passé ce délai légal et faute de règlement de la nouvelle redevance, le terrain revient à la commune.

A cet effet, la municipalité commence la procédure de reprise des concessions échues.

Les tombes concernées sont identifiées par un petit panneau, la liste est affichée au cimetière et consultable en mairie où les familles peuvent se présenter afin de régulariser la situation juridique de leur sépulture, régler le renouvellement ou s'informer des dispositions à prendre en cas de transfert des dépouilles vers une autre sépulture de leur choix.

Passé le délai légal et sans nouvelles des familles, les terrains seront repris par la commune.

Les restes post-mortem seront alors transférés dans l'ossuaire et les noms des défunts consignés dans un registre spécial.

Nous vous invitons à participer activement à cette opération en nous apportant toutes précisions utiles concernant les personnes inhumées et en communiquant cette information à toute famille/personne pouvant être intéressée afin que notre commune puisse présenter un cimetière conforme, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale de ce site.

L'Equipe Municipale



Repas des Aînés le 26 février 2019

Le repas des aînés aura lieu le mardi 26 février 2019 à 12h 30, et sera servi à la salle polyvalente. Ce déjeuner offert par la municipalité est organisé à l'intention de toutes les personnes de 70 ans et plus, auxquelles peuvent se joindre leur conjoint de moins de 70 ans, moyennant une participation. Les bénévoles de la commission de l'aide sociale vous accueilleront à l'occasion de cette rencontre pour un moment de partage. L'après-midi se poursuivra dans une ambiance festive et animée.

Séquenc'Eco

Pour la 3^{ème} édition de Séquenc'Eco la boulangerie « le Fournil » de notre commune a été mise à l'honneur. En effet, Jean-Yves Chatelain a été mis à disposition de la MFR (maison familiale rurale) de Châteaubriant son fournil le mercredi, jour de fermeture de la boulangerie. Ainsi les 8 apprentis peuvent bénéficier d'une formation sur site. Sans cette initiative la formation n'aurait pu avoir lieu rappelle le professeur, heureux de se déplacer. Nous ne pouvons que saluer et encourager cette expérience.



Boîte à Lire

La C.C. Châteaubriant-Derval met en place des boîtes à lire extérieures pour favoriser les échanges de livres sur le territoire en dehors des bibliothèques. Le réseau des bibliothèques ainsi que la Médiathèque apporteront leur contribution en y déposant des ouvrages en complément de ceux laissés par la population.

Le principe :

- Les personnes prennent un livre (ou plusieurs) de la boîte, le feuillent, le ramènent chez elles, le gardent, le donnent ou le remettent dans la boîte...C'est GRATUIT
- et/ou elles mettent un (ou plusieurs) de leurs livres dans la boîte.

Merci de déposer les livres uniquement dans la boîte et non dessus ou à côté.

Sur notre commune, vous trouverez la boîte à lire au niveau de la BOULANGERIE, n'hésitez pas à venir vous servir.

BONNE LECTURE



Point Poste

Depuis le 8 octobre le point POSTE est arrivé à la Boulangerie, vous serez accueillis par Isabelle. Les horaires d'ouverture sont ceux de la boulangerie à l'exception du dimanche. Vous y trouverez divers services : achat de timbres, d'enveloppes pré-timbrées et d'emballage colis, chronopost, dépôt de votre courrier, y compris recommandé, retrait des courriers et colis mis en instance par votre facteur, retraits d'argent (dans la limite de 150 € par semaine pour les titulaires d'un compte courant postal ou d'un compte épargne de la banque postale). De nouveau, vous retrouverez la boîte aux lettres sur la place de l'église



Journée Citoyenne



En 2018, il n'a pas été organisé de journée citoyenne, mais nous souhaitons renouveler cette opération le 25 mai 2019. Actuellement, nous ne connaissons pas l'organisation de cette journée, entre autre ce qui sera proposé comme ateliers. Le prochain mini-bulletin vous donnera plus d'informations, vous êtes dorénavant invités à nous apporter vos idées et réserver déjà votre journée.

Venez nombreux...

Réunion publique sur la mobilité

La seconde réunion publique sur le Plan Global de Déplacement (PGD) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval se déroulera le jeudi 7 février 2019 à 18 h 30 à la salle « La Grange aux Poètes » à Louisfert. Elle prendra la forme d'ateliers sur les enjeux, les objectifs et les scénarios. Ce PGD doit faciliter la mobilité entre les zones d'habitat et les principaux pôles de services et d'emplois du territoire, mais aussi avec les territoires et agglomérations voisines.

A partir d'un état des lieux des déplacements sur le territoire, des enjeux et des objectifs seront partagés et conduiront à un plan d'actions à moyen et long terme avec étude technique et financière de la faisabilité d'opérations portant sur les transports collectifs, les modes doux et les services partagés (transport à la demande, covoiturage, auto partage, location de deux roues...)

La participation de tous doit pouvoir contribuer à l'élaboration d'un plan ambitieux et répondant aux enjeux des habitants.

Renseignements au 02.40.81.84.09
developpement.du.territoire@cc-chateaubriant-derval.fr

Inscription sur la Liste Electorale



Nouvellement domiciliés sur la commune, venez-vous inscrire en Mairie avant le 31 mars 2019 pour voter aux élections européennes du 26 mai 2019. Apportez votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Collecte des ordures ménagères

Expérimentation en cours

Depuis janvier 2018, les communes de La Meilleraye-de-Bretagne, Rougé et Soulvache expérimentent la collecte bimensuelle des ordures ménagères, et ce pour une durée minimale de deux ans.

Cette expérience doit conduire les habitants à **réduire leur production de déchets, adopter de nouvelles méthodes de tri et les sensibiliser également au tri des déchets recyclables et au compostage.**

Les collectes doivent être optimisées afin de réduire les coûts financiers ainsi que l'impact écologique et environnemental.

Actuellement, deux bennes collectent les déchets sur la commune puisqu'une seule benne ne suffit pas pour effectuer l'ensemble de la tournée. En effet, la capacité d'une benne bi-compartimentée est de 10 tonnes et il est collecté environ 11,5 tonnes de déchets ménagers par tournée tous les 15 jours.

Toutefois, entre 2017 et 2018, il a été constaté une baisse de 6,2% des tonnages collectés depuis le passage en collecte bimensuelle.

Au terme de cette première année d'expérimentation, le service ordures ménagères (Sictom) de la Communauté de Communes Châteaubriant Derval, est satisfait des efforts consentis par les usagers de La Meilleraye-de-Bretagne.

Tri des déchets : Moins jeter et mieux trier

Pour rappel, les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif doivent être sortis la veille au soir.

Il est demandé aux usagers de laisser leurs bacs sortis tant que le camion de collecte n'est pas passé. En effet, il se peut que la tournée soit retardée ou modifiée pour différentes raisons (panne, intempéries, tournée modifiée, etc....).

Bac vert – ordures ménagères

Afin de réduire les volumes collectés, il est demandé aux usagers de **présenter leur bac ordures ménagères uniquement lorsque celui-ci est plein.**

Les sacs d'ordures ménagères déposés au sol, à côté du bac d'ordures ménagères, ne seront plus collectés dans les semaines à venir. En effet, depuis début 2018, notre commune étant en phase d'expérimentation, une certaine tolérance était acceptée lors de la collecte.

Les usagers (au minimum 5 personnes ou plus dans le foyer) constatant que leur bac ordures ménagères est trop petit peuvent faire une demande justifiée, auprès de la mairie, pour obtenir un bac plus grand.

Chaque situation sera étudiée par la mairie et celle-ci validera le changement de taille de bac si la demande est légitime.

Bac jaune – tri sélectif

La qualité du tri des déchets recyclables déposés dans le bac jaune est correcte. Merci de bien vouloir poursuivre vos efforts.

Pour rappel, **il ne faut pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans des sacs en plastique.** Les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac jaune afin de ne pas gêner la séparation entre les matériaux qui s'effectue dans le centre de tri.

La collecte des déchets ménagers sur la commune a lieu le lundi matin tous les quinze jours, le passage a lieu les semaines paires. Prévoir de sortir vos poubelles le dimanche soir.

Lorsque le lundi est un jour férié, consultez le panneau d'affichage à la Mairie, sur les journaux ou sur le site internet www.cc-chateaubriant-derval.fr pour connaître les jours de collecte. Pensez à regrouper vos poubelles. Merci

Distribution de composteurs

Une campagne de distribution de composteurs, mis gratuitement à disposition des usagers, aura lieu au printemps, très probablement vers le mois de mars. Il suffira de s'inscrire en mairie entre le 14 et le 30 janvier 2019 sur la liste des futurs bénéficiaires puis de venir retirer votre composteur à une date qui sera précisée ultérieurement. Seules les personnes ayant fait la demande dans les temps impartis seront servies.

Tarifs :

Une baisse de 7 % du taux de la taxe ordures ménagères est appliquée pour les 3 communes qui expérimentent la collecte tous les 15 jours.

Infos pratiques

Poubelle jaune

La poubelle jaune contient des :

- **bouteilles plastiques** : eau minérale ou gazeuse, sodas, jus de fruits.
- **bouteilles de lait.**
- **flacons plastiques de produits d'hygiène et de beauté** (gel douche, bain moussant).
- **flacons et bidons plastiques concernant les produits d'entretien** (lave-vitres, produitnettoyant).
- **boîtes en carton et briques alimentaires, sur-emballages en carton** (jus de fruits, soupe, boîtes de gâteaux, emballage carton autour des yaourts).
- **boîtes de conserve en fer**, canettes, bidons de sirop, boîtes d'aliments pour animaux.
- **Aérosols** : désodorisants, mousses à raser, barquettes en aluminium, laques pour cheveux.

Tri sélectif : les autres produits

Certains produits subissent un autre conditionnement ou sont déposés à la déchetterie, comme :

- **Les équipements électriques et électroniques** : ils sont déposés à la déchetterie, repris par l'enseigne à qui vous achetez un nouveau produit.
- **Les objets dangereux** (huile de vidange – peinture – produits toxiques) : ils sont déposés à la déchetterie.
- **Les encombrants** (meubles, gravats, vélos cassés, etc.) : ils peuvent être emportés à la déchetterie ou repris par les recycleries.
- **Les piles** : elles sont déposées dans les bornes prévues à cet effet, dans les grandes surfaces ou ramenées chez un vendeur de ce produit.
- **Les médicaments** : les médicaments non utilisés ou périmés sont rapportés en pharmacie.
- **Les déchets verts** : ils peuvent être utilisés pour faire son compost ou déposés à la déchetterie.
- **Les vêtements, livres, jouets** : ils peuvent être remis à des associations ou déposés dans les recycleries.

Informations Municipales

Certains produits spécifiques ne sont pas collectés par les déchetteries : les pneus, les plaques en fibrociment, les extincteurs, les bouteilles de gaz, il faut s'adresser à un professionnel tel que Barbazanges-Tri-Ouest à Châteaubriant - tél : 02.40.28.21.08.

Un doute, une question sur :

le tri de vos déchets , consultez :

- ✓ réglette du tri distribuée début 2018 dans les boîtes aux lettres avec le calendrier de collecte
- ✓ ambassadeurs du tri – tél : 0800 00 16 32
- ✓ www.consignesdutri.fr
- ✓ www.quefairedemesdechets.fr

la taille du bac ordures ménagères

- ✓ contacter la mairie au 02 40 55 20 06. pour toute demande de changement de bac ou autre problème rencontré avec vos bacs (couvercles cassés, etc...).



DECHETTERIE

Il existe 5 déchetteries sur le territoire, celle du Petit-Auverné étant la plus proche de notre commune.

Période hivernale du 28 octobre au 30 mars 2019 :

	CHATEAUBRIANT	PETIT AUVERNE
LUNDI	14h – 17h	14h à 17h
MARDI	14h – 17h	
MERCREDI	14h – 17h	9h à 12h
JEUDI	14h – 17h	
 VENDREDI	14h – 17h	14h à 17h
SAMEDI	9h à 12h – 14h à 18h	14h à 18h

Période estivale du 31 mars au 27 octobre 2019 :

	CHATEAUBRIANT	PETIT AUVERNE
LUNDI	14h – 19h	14h à 19h
MARDI	14h – 19h	
MERCREDI	14h – 19h	9h à 12h
JEUDI	14h – 19h	
 VENDREDI	14h – 19h	14h à 19h
SAMEDI	9h à 12h – 14h à 18h	14h à 18h

Location de vélo à assistante électrique

Sur le territoire de la CC Châteaubriant Derval, il vous est proposé une location de vélo électrique. Vous habitez la Meilleraye et souhaitez louer un vélo c'est possible, rendez-vous dans l'endroit de votre choix à Châteaubriant ou parmi les communes qui sont partenaires. La location dans un premier temps est proposée pour un mois car la demande est importante, et cela permet de satisfaire un maximum de personnes. Sur le site de la gare une borne est proposée pour une location à la demi-heure, à l'heure, à la journée sur une plage maximale de 12 h.

tarif de location :
 25 € pour 1 mois
 70 € pour 3 mois
 135 € pour 6 mois.

A savoir :

dans le contrat il est stipulé que seule une personne est désignée donc l'utilisation du vélo est nominative. Le vélo est conçu pour un usage uniquement sur la route et doit être utilisé sur le territoire de la CC Châteaubriant-Derval, en aucun cas pour un séjour à l'extérieur. La non restitution du vélo et de ses accessoires à la date prévue expose l'emprunteur au paiement d'une pénalité en fonction du retard.

Constitution du dossier pour location : 1 pièce d'identité – 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois – 1 attestation de responsabilité civile – le montant de la location (chèque ou espèce) .

Quelques rappels du bien vivre ensemble

BRUIT

Règlementation concernant les nuisances sonores (extraits de l'arrêté préfectoral du 30.04.2002 art. 10 et de l'arrêté municipal du 4 juillet 2006). Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que les tondeuses thermiques à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques, les tailles-haies, les bétonnières ne peuvent être effectués que les jours ouvrables et le samedi 9h à 20h, le dimanche de 10h à 13h.



BRULIS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets à l'air libre, ainsi que les déchets dits « verts » qui sont l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de taille de haies, d'arbustes, de débroussaillage, les épiluchures.

Pourquoi ?

Lors de la combustion, de nombreux polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, pouvant avoir des conséquences sur la santé des habitants. Ces feux sont aussi une source de gêne (odeur, fumée, retombée de suies et cendres) pour le voisinage, et peuvent aggraver les problèmes de santé liés à la qualité de l'air.

D'autres solutions existent pour valoriser vos déchets verts : **compostage, broyage, paillage, collecte en déchetterie.**

La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 interdit le brûlage vert à l'air libre, cependant il demeure une activité largement pratiquée.

Le saviez-vous ?

L'entretien du jardin génère environ 160 kilos de déchets verts par personne et par an, et aujourd'hui encore 9 % des foyers les brûlent à l'air libre.

Soyons citoyens, respectons notre environnement !

ATTENTION !
Toute incinération de végétaux est passible d'une
contravention de 450 €.

(article 131-13 du nouveau code pénal)



2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini !



En janvier 2019, les pesticides de jardins seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf biocontrôles, faibles risques et utilisables en agriculture biologique).

Petit rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2017, les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs,....)

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (sauf les zones spécifiques où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité). Les produits de biocontrôle, les produits à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique restent autorisés.

Différents sites internet peuvent vous aider à changer vos pratiques :

www.jardinaunaturel.org ou www.jardiner-autrement.fr

Forum des Associations



Le Forum des Associations de La Meilleraye-de-Bretagne s'est tenu le Samedi 8 Septembre de 9H à 12H à la salle polyvalente.

Sur 30 associations que compte la commune, 28 étaient présentes.

Cette matinée avait pour objectif de faire découvrir aux habitants de la commune, petits et grands, les différentes activités proposées (Culture, Sports, Loisirs, Ecoles, Commerçants et Artisans...).

Dans une très bonne ambiance, chaque stand associatif s'est organisé autour d'informations déposées sur les tables, de photos ou articles de presse affichés aux grilles mises à disposition. Puis après un bon café entre les élus et les responsables d'associations, les habitants de la commune ont investi les lieux pour de la prise d'information, des inscriptions ou tout simplement pour échanger.

Sans hésitation, chaque association a pris la parole pour présenter tour à tour le but de son existence et les activités qu'elle propose.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à ce forum. Il sera reconduit l'année prochaine, le samedi 14 septembre, car unanimement toutes les associations ont fortement apprécié l'échange, le temps d'une matinée, avec les Meilléréens présents.

Ces événements contribuent au dynamisme de notre commune. Il nous apparaît donc nécessaire de continuer à nous engager volontairement et associativement, afin de promouvoir nos valeurs d'entraide et de partage.

A l'année prochaine, avec de nombreuses surprises.

Parmi les nombreuses associations présentes, deux ont souhaité présenter leurs activités :

- Animation Sportive Départementale
- E.D.D.M.M.



Animation Sportive Départementale



L'animation sportive départementale intervient sur le secteur de la Meilleraye-de-Bretagne tous les mercredis matins de 9h45 à 12h15.

Cette année, le nombre d'enfants, venant faire du sport chaque mercredi, est

de 22 sur 36 places disponibles. En effet, pour des raisons pédagogiques et de sécurité, chaque cours est limité à 18 adhérents.

Le taux de participation a également varié cette année : environ 20% des enfants de La Meilleraye font du sport (contre 40% l'an dernier). Il faut savoir qu'il y a 111 enfants scolarisés du CE1 au CM2 dans les écoles de la commune.

À signaler aussi, plusieurs élèves y compris des collégiens de la commune participent aux activités de pleine nature proposées chaque mercredi, à la base de loisirs de Vioreau.

Deux cours sont proposés :

- de 9h45 à 11h00 pour les CE1-CE2 (14 enfants => 5 CE1 et 9 CE2)
- de 11h00 à 12h15 pour les CM1-CM2 (9 enfants => 5 CM1 et 4 CM2)

L'éducateur sportif vient chercher le premier groupe d'enfants à 9h40 au centre de loisirs situé à l'Herbier des Ages.

Le trajet entre les deux cours est organisé par un animateur du centre de loisirs.

L'éducateur sportif ramène le deuxième groupe d'enfants, à 12h20, au centre de loisirs.

Activités sportives proposées :

Les sports sont divers et variés.

Des cycles d'apprentissage sont mis en place sur des durées variant de 6 à 8 semaines.

Les enfants y apprennent des jeux de sports collectifs (avec ou sans ballons, handball, basket, rugby, athlétisme, course d'orientation, des jeux de raquettes, des activités de gymnastique et d'accro-sport, de la lutte et d'autres encore comme le baseball,...)

En fonction des activités, différents lieux sont utilisés : le city stade, la salle polyvalente ou la salle de judo.

Planning prévisionnel des activités et des lieux :

Du 17/09/2018 au 19/10/2018 = cycle Basket-ball (City stade)

Du 05/11/2018 au 21/12/2018 = cycle Gymnastique (Dojo)

Du 07/01/2019 au 15/02/2019 = cycle 3 raquettes (Salle polyvalente)

Du 25/02/2019 au 05/04/2019 = cycle jeux d'opposition (Dojo)

Du 22/04/2019 au 17/05/2019 = cycle roller (City stade)

Du 20/05/2019 au 14/06/2019 = cycle handball (City stade)

Activités sportives pendant les vacances scolaires :

Les vacances scolaires sont également animées par des stages sportifs. Ceux-ci présentent l'avantage de faire découvrir d'autres sites et d'autres sports aux enfants (Escalade, basket, hockey, tennis, tir à l'arc, VTT, voile, parcours d'orientation, équitation...).

L'aide financière apportée par l'Office Intercantonal des Sports (O.I.S.) permet de réduire les coûts de ces stages et ainsi d'être accessibles à un plus grand nombre de famille des communes de Moisdon-la-Rivière, Issé, La Meilleraye-de-Bretagne, Louisfert et le Grand-Auverné.

Autres animations et dates à retenir en 2019 :

Tous les ans, d'autres animations sont organisées :

- le triathlon : 19 Juin 2019
- le raid famille : 6 juillet 2019
- le mondialito foot : 17-18-20 Juin 2019
- le val'aventure : 18-19 avril 2019
- une sortie karting pour les adolescents de 11 ans à 15 ans
- une sortie escalade en site naturel pour les enfants du cours d'escalade

A noter le succès du RAID FAMILLE, pour la deuxième édition, sur le site des Forges de Moisdon-la-Rivière.

Cet événement, organisé en partenariat avec les OIS du secteur, a rassemblé une trentaine d'équipes.

Par ailleurs, les éducateurs sportifs du Département remercient chaleureusement tous les membres qui ont participé à la réussite de cet événement.

L'Animation Sportive Départementale sur le secteur :

Depuis le mois de septembre, 148 enfants et adolescents, de 6 à 15 ans, participent chaque semaine aux activités sportives mises en place sur le secteur de Moisdon-la-Rivière, par l'éducateur du Département de Loire Atlantique.



Pour toute demande, contacts :

Fabien CHABOT

Educateur Sportif - Département de L.A.
Délégation de Châteaubriant
Service Développement local
Tél : 06 86 07 95 22
mail : fabien.chabot@loire-atlantique.fr

Erwan DANILO

Educateur Sportif
Département de L.A.
Tél : 06 86 07 95 22
mail : erwan.danilo@loire-atlantique.fr

Etoile du Don Moisdon Meilleraye

L'**Etoile du Don Moisdon Meilleraye Football** comptait pour la saison 2017-2018 170 licenciés.

Les 53 Seniors, répartis en 3 équipes et entraînés par Jérôme Guibert ont réussi une belle saison pour la première année du nouvel entraîneur.

Les Séniors A encadrés par Jérôme Guibert et Alain Pourias évoluaient en Division 3 et terminent 4^{ème} à seulement 4 points de la montée en division supérieure.

Les Séniors B étaient encadrés par Florian Marsac, Pierrick Servant et Noël Boisseau. L'équipe évoluait en Division 4 et a réussi une bonne saison puisqu'elle termine 6^{ème} de son groupe.

Les Séniors C qui étaient encadrés par Max Hager ont réalisé une très belle saison et terminent à la 6^{ème} place de leur groupe de Division 5

Les équipes de jeunes sont en groupement depuis quelques années avec le Grand-Auverné.

Les U18 étaient encadrés par Hervé Baudouin, Jérémy Robert et Damien Hudhomme.

Ils ont souffert du manque d'effectif mais ont réussi de très belles performances en 4^{ème} Division.

Les U15, encadrés par Johan Ménard, Thierry Garnier et Christopher Adam ont réalisé une belle 2^{ème} phase puisqu'ils terminent 1er, ce qui leur permet de monter en 4^{ème} division.

Ces deux équipes étaient entraînés par Arnaud Robert.

L'école de foot était composée de 68 joueurs dont 4 joueuses.

Les U12 - U13 étaient encadrés par Jean-Michel Pineau, Rodolphe Deshayes, Yves Armel Bodier, Sébastien Crossouard et François Roul.

Ils étaient entraînés par Jean-Michel Pineau et Rodolphe Deshayes.

Les U10 - U11 étaient encadrés par Christophe Médard, Sébastien Herrouet et étaient entraînés par Flavien Deschamps.

Les U6 - U7 - U8 - U9 étaient encadrés et entraînés par Pierrick Servant, Sébastien Bommé avec la participation de quelques parents.

Le club tient à remercier son arbitre officiel **Léonie Lépicier**, qui a de plus, obtenu son examen d'arbitre de Ligue pour la saison 2018-2019.



ORGANISATION POUR LA SAISON 2018-2019

POUR LES EQUIPES JEUNES :

Le Groupement s'appelle désormais GJ des Forges et deux responsables ont été nommés : Arnaud Robert et Rodolphe Deshayes.

Les équipes sont réparties de la manière suivante :

U6 - U7 - U8 - U9 : **Entraînements et dirigeants** : Pierrick Servant et Nicolas Le Cunff accompagnés par quelques parents

U10 - U11 : **Entraînements et Dirigeants** : Sébastien Bommé et Jimmy Hamon accompagnés de jeunes U17 : Nathan Guille-mard et Tom Dudouet

U12 - U13 : **Entraînements** : Jérémy Robert, Dominique Roul et François Roul, accompagnés de jeunes U17 : Anthonin Letoullec et Esteban Herrouet – **Dirigeants** : Christophe Médard, Sébastien Herrouet, Sébastien Crossouard et François Roul

U15 - U17 : **Entraînements** : Rodolphe Deshayes et Jean Michel Pineau

Dirigeants U15 : Christopher Adam, Johan Ménard, Rodolphe Deshayes et Jean Michel Pineau

Dirigeants U17 : Jérémy Robert, Thierry Garnier, Vincent Lebain

POUR LES EQUIPES SENIORS :

Entraînements : Jérôme Guibert

Dirigeants :

Séniors A : Jérôme Guibert, Alain Pourias, Damien Hudhomme

Séniors B : Florian Marsac, Pierrick Servant et Noël Boisseau

Séniors C : Max Hager, Laure Osmond, Michel Brosseau et Jérôme Osmond

Le club est toujours à la recherche de joueurs, arbitre et bénévoles pour la saison 2018-2019

Contacts : Jérémy Robert 06 68 55 50 10 ou Gaëtane Guillemard 06 75 54 69 95

Le Bureau tient à remercier tous les bénévoles, sponsors, supporters, joueurs et arbitres pour leurs participations et leurs souhaite une très bonne saison 2018-2019.



Les Seniors A saison 2017-2018 avec le nouvel entraîneur Jérôme Guibert

Petit mot des X'Trem Pote'S

Notre association a vu le jour le 2 Novembre 2018.

Elle est le fruit d'un groupe d'amis qui ont eu l'envie de pérenniser et transmettre les valeurs de leurs liens ; Famille, Amitié, Solidarité et surtout le Plaisir de s'amuser et de Partager.

« **Nos points communs ; nos enfants, et notre brin de folie !** »

Nous avons donné possibilité à cette nouvelle association de pouvoir organiser des événements sportifs à sensations et folkloriques, ainsi que des événements socioculturels. Nous nous donnons la possibilité de remettre nos bénéfices sous forme de dons à des associations qui en auraient une utilité caritative.

« **Préparez vous à voir La Meilleraye en Fête !** »

Notre 1^{er} événement est prévu **les 18 et 19 Mai** prochain ! (avec la participation des commerçants qui le souhaitent). Nous avons à cœur d'offrir un spectacle de qualité à entrée gratuite.

Samedi 18 Mai à partir de 20h **Concert** avec 2 groupes locaux à l'affiche dont l'un d'eux est d'origine Meilléréeenne ! Snack et Buvette !

Dimanche 19 Mai à partir de 10h **Run de Caisses à Savons** de 10h à 12h Entraînements ; **Un repas sur place de 12h à 14h** ! De 14h à 18h Descentes à Thèmes (Vitesse, Originalité, Saut d'obstacle), La Journée se terminera avec une **Final All Race** ! Snack et Buvette toute la journée.

« **Ce week-end sera rythmé par la convivialité et diverses animations supplémentaires pour le plaisir des Petits et Grands !** »

Comptant, chers Meilléréens, sur votre présence et vos sourires,
Les X'Trem Pote'S



X'Trem Pote'S en bref :

Contact : xtrepotes@gmail.com

Membres

Fondateurs : Famille LEPAROUX, Famille GUILLET, Famille VIEL, Famille LEFEUVRE, Famille HAUBOIS/MOUSSAULT, Famille BOURGEOIS, Famille PHELIPPOT.

Bureau : Président LEPAROUX Anthony 06.13.61.24.08, Vice-Présidente PHELIPPOT-CHAUVIN Miléna 06.75.42.83.34, Trésorière BOURGEOIS Aude, Vice Trésorière MOUSSAULT Nathalie, Secrétaire LEFEUVRE Nicolas, Vice Secrétaire VIEL Sandrine.

Membres : LEPAROUX Gwenola, PHELIPPOT Tony, BOURGEOIS Pierre, HAUBOIS Jérôme, LEFEUVRE Aurélie, VIEL Aurélien, GUILLET/DELHUMEAU Anne-Sophie, GUILLET François.

O.C.C.M.

C'est avec une grande satisfaction que je fais le bilan de cette fête de la musique. La foule était présente près d'un millier de visiteurs, comme quoi on peut continuer à animer nos communes et faire venir une foule dans nos bourgs. Ce qui nous rappelle le temps de la foire de la St Clair qui avait lieu, il y a plusieurs années m'ont rapporté les meilléréens. Une foule animée et enthousiaste qui a accompagné près de 200 artistes (reggae, country, gospel, musique celtique, hard rock, chorales) sur les trois scènes extérieures, mais aussi dans l'église (chorales) et les commerces. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé à cet événement, ainsi que les employés municipaux qui ont été présents à partir du vendredi matin et pendant le week-end. Je remercie également les artistes qui ont répondu présent avec des prestations de qualité. L'OCCM est très heureuse de pouvoir ouvrir des scènes à des artistes qui se produisent depuis peu devant un public (3 sœurs « Les frenchies » dans le Bar Pmu). La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et bon enfant. Encore merci à tous.

Le Président, Laurent PRÊTÉ



Quelques dates à retenir pour l'OCCM 2019 :

- **Fête de la musique** - 22 juin 2019 à Issé
- **Heures musicales** - 8 septembre 2019 « La halle aux Fourneaux » Moisdon la Rivière
- **Théâtre « Tous en scène »** - 5 et 6 octobre 2019 « Salle St Louis » à Moisdon la Rivière

Association A.C.I.A.H à Châteaubriant

Accessibilité, Communication, Information, Accompagnement du Handicap- equipe-advl@laposte.net - 09 77 81 55 98
Sites : <https://accessdvlinux.fr> et <https://aciah-formations-informatiques-pour-tous.fr>

Notre association ACIAH souhaite, au profit des personnes en situation de handicap, promouvoir et faciliter l'égalité des chances en matière informatique.

ACIAH cible particulièrement les personnes déficientes visuelles, mais aussi les personnes âgées (et surtout celles qui sont affectées d'une DMLA), les personnes ayant des difficultés à manier une souris, et les personnes en situation de précarité. L'association propose deux choses :

1) un système informatique, AccessDV Linux, alternatif à Windows, libre et gratuit, sans virus, et fonctionnant aussi sur du matériel ancien.

2) des ateliers de formation sur les huit mois à venir. C'est sur ce dernier point que nous voulons attirer votre attention :

- nous visons l'autonomie des personnes et le lien social.
- il s'agit d'ateliers d'auto-formation, permettant l'utilisation basique d'un ordinateur (courriel, internet, traitement de textes et de photos). Des thèmes variés pourront être abordés en fonction des demandes et des besoins des personnes inscrites.



- nous ne prendrons que des petits groupes de 4-5 personnes maximum.
 - nos ateliers sont gratuits.
 - nos ateliers auront lieu principalement dans les bibliothèques de la Communauté de Communes, avec regroupement des personnes inscrites. Si nécessaire nous irons chercher les personnes à domicile.
 - nous assurerons ensuite l'aide personnalisée par téléphone et/ou TeamViewer.
- Ces ateliers n'empièteront pas sur les activités des clubs informatiques existants. Pensez à contacter cette association si vous vous sentez concerné ne vous sentez pas exclus du monde numérique.

EPAL Association

L'Association EPAL, bureau de Nantes, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos séjours, rejoignez nos équipes d'animation, des postes sont disponibles avec ou sans BAFA.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés – obligation de suivre une formation gratuite.

Pour plus de renseignements et postuler :

www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier ou un courrier avec CV à Association EPAL – Mme Catherine DUZ – 7, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT - Tél. 02.40.40.77.58

Site pour les Aidants

L'union départementale des associations familiales (UDAF) de Loire-Atlantique vient de créer un nouveau site internet pour informer les personnes qui aident un proche (personne malade, âgée ou en situation de handicap) : des services de proximité, de l'information sur les démarches ou l'organisation de la vie quotidienne, solutions de répit... Ce site internet a été conçu avec le soutien du département.

Rendez-vous sur actualites.loire-atlantique.fr



Opération Toutes Pompes Dehors 2019



L'Association Onco Plein Air organisera sa prochaine collecte de chaussures usagées, mais encore portables au profit des jeunes malades du cancer ou de la leucémie. En 2018, près de 77,300 tonnes de chaussures ont permis de récolter 34.000 € de la part du RELAIS ATLANTIQUE (entreprise de réinsertion du groupe Emmaüs), notre partenaire. Ce chèque aura permis de financer un séjour d'une semaine en août 2018 dans les Hautes Alpes. La **prochaine opération aura lieu du 11 mars au 23 mars 2019**. Merci aux généreux donateurs de s'assurer que les chaussures sont bien attachées par paires ou bien mises dans un sac plastique.

Vous pouvez déposer vos chaussures en mairie ou au périscolaire.

Ecole Publique

L'école publique accueille cette année 109 élèves. Les effectifs sont en légère baisse, mais nous avons tout de même ouvert une 7^e classe grâce au dispositif des **CP 100% réussite** qui concerne les écoles en REP (Réseau Education Prioritaire). Cela fait maintenant 4 ans que nous appartenons au réseau du collège Ville-aux-Roses de Châteaubriant, ce qui nous a permis d'ouvrir deux classes et donc proposer des conditions d'accueil des élèves et d'apprentissage fortement améliorées : 14 élèves dans la classe de TPS-PS pour un premier accueil à l'école plus serein, des conditions d'apprentissage de la lecture favorisées par des classes de 11 élèves en CP, **aucune classe à plus de 20 élèves !**

L'année scolaire 2018-2019 sera riche de projets éducatifs, culturels et sportifs :

- Nathalie PLANCHAIS, professeur Dumiste au Conservatoire de Châteaubriant, intervient cette année dans les classes au premier semestre. **Le projet musical de l'année** aura pour but de travailler sur le codage de la musique, le lien entre l'écrit et les sensibilités sonores. La classe de CM1-CM2 aura la chance de participer au projet **Festimômes**, qui a pour finalité un spectacle au Théâtre de Verre au cours duquel les élèves chanteront devant une salle de 400 personnes !
- Plusieurs classes participent à un projet culturel et artistique autour de la danse et du théâtre, organisé par l'Inspection et les collectivités locales, en partenariat avec le **Théâtre Messidor** et le **Centre National de la Chorégraphie** de Nantes.
- La bibliothèque municipale et la Médiathèque de Châteaubriant sont également des lieux d'apprentissages, de nombreux projets thématiques seront mis en place au cours de l'année, au-delà du simple plaisir de la lecture (prix littéraires, expositions, mise en réseau de livres...), grâce au travail des bénévoles et des bibliothécaires de la Communauté de Communes. **Une rencontre avec une auteur-illustratrice**, Marie Diaz, est prévue pour les classes du CE2 au CM2.

- Pour la première année, tous les élèves de l'école participeront aux **rencontres sportives du Gespac/USEP** avec des écoles du Castelbriantais, avec comme point d'orgue de cette année sportive les **Gespacolades** qui auront lieu le samedi 25 mai à Moisdon-la-Rivière, regroupant plus de 1000 élèves du secteur !

Le blog de l'école est tenu à jour régulièrement et permet aux familles de s'informer des diverses activités des élèves à l'école et d'avoir connaissances des informations pratiques concernant la scolarité de leurs enfants.

Rendez-vous sur :

<http://passerelle2.ac-nantes.fr/meilleraiedebretagne/>



Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année auprès de la Mairie. Pour septembre 2019, les inscriptions sont les bienvenues dès le mois de janvier afin de préparer au mieux la prochaine rentrée, en Très Petite Section (enfants nés avant juillet 2017) ou Petite Section (enfants nés en 2016) ! Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'école au 02.40.55.20.31 ou par mail : ce.0440592e@ac-nantes.fr



L'École Sainte Marie

L'école Sainte Marie est située au cœur de la Meilleraye-de-Bretagne. Elle accueille les enfants de la commune et des environs, depuis la petite section jusqu'au CM2. De plus en lien avec la paroisse un éveil religieux, un temps de culture chrétienne est proposé aux enfants.

L'école est ouverte à tous, sans distinction, dans l'acceptation et le respect de l'autre.

L'équipe pédagogique accueille 100 enfants réparties en 4 classes. Elle accompagne l'enfant dans ses apprentissages et dans son développement. Des personnels d'encadrement (ASEM) apportent leur soutien à cette équipe éducative.

Cette équipe se compose :

- Mme Emmanuelle Rogard et Mr Yannick Abaziou (le vendredi) s'occupent de 27 élèves de petite section, moyenne section et grande section, avec Mylène Cotteux et Sybille Claveau-Luno, ASEM.
- Mme Marie Bernard, a en charge 23 élèves de CP et CE2
- Mme Catherine Boudet, chef d'établissement, et Mme Lucile Anthoine, enseignent à 26 élèves de CE1-CE2
- Melle Martine Cailbault s'occupe de 21 élèves de CM1- CM2
- Mme Marie Le Tarnec, enseignante RASED prend en charge les élèves en besoins particuliers.

Tous veillent à l'épanouissement des enfants au cours de cette phase importante de scolarisation, dans un esprit de concertation avec les familles et les associations de parents (OGEC et APEL).

L'école cherche à rendre les enfants « acteurs » de leurs apprentissages, à développer leur autonomie et à respecter le rythme de leurs acquisitions par la mise en place d'outils pédagogiques.

Le projet pédagogique de cette année a pour thème : « Embellir notre école et créer un environnement favorable : projet jardin et aménagement de la cour ». Ce projet s'articule autour du projet d'école sur 3 ans (2018-2021): « L'éducation à l'environnement ».

Des animations en lien avec le projet sont aussi au programme avec : le cercle des artistes et des ateliers multi-âges à chaque période ; le projet aménagement d'un poulailler avec l'association « poules pour tous », une sortie au parc de Brocéliande pour tous les élèves, la découverte d'une ferme pédagogique avicole pour les élèves de CE/CM, un spectacle interactif à l'école et une sortie au théâtre pour les enfants de maternelle/CP.

Nous conservons également l'activité piscine sur 8 séances à l'espace aquatique Aquachoisel de Chateaubriant pour les élèves du CP au CM2, et 3 séances à la patinoire en lien avec la com -com pour les enfants de CE/CM.

Les associations de parents se mobilisent pour proposer des animations et aider à l'organisation de sorties scolaires ou interventions à l'école (APEL). Ils assurent la bonne gestion financière et matérielle de l'école, et gèrent l'embauche des ASEM (OGEC).



Dates importantes :

- ✓ **Marché de Noël** : vendredi 14 décembre 2018 à 19h30.
- ✓ **Cabaret-diner** : Samedi soir 23 et dimanche midi 24 mars, vendredi 29 et samedi soir 30 mars 2019.
- ✓ **Fête du projet et marché aux fleurs** : samedi 4 mai 2019
- ✓ **Kermesse** : dimanche 9 juin 2019

Bureau APEL :

- Président : Ghislain Gendry
- Vice-président : Aurélie Lefeuvre
- Trésorière : Isabelle Dugué
- Trésorière adjointe : Gwenola Leparoux
- Secrétaire : Fleur Bretonnière
- Secrétaire adjointe : Gaétane Guillemard

Bureau OGEC :

- Président : Anne-Sophie Guillet
- Vice-président : Anthony Leparoux
- Trésorière : Annaïg Duby
- Trésorière adjointe : Angélique Gendry
- Secrétaire : Aurélie Orain
- Secrétaire adjointe : Claire Bertin

Contact :

Mme Boudet Catherine,
6 rue de prieuré - 44520 La Meilleraye de Bretagne,
tél. 02 40 55 21 24, mail : ec.meilleraye.ste-marie@ec44.fr



PRATICIENNE EN SOIN ENERGÉTIQUE

Katia MARQUET installée actuellement au **10, rue du Prieuré – 44520 La Meilleraye-de-Bretagne** depuis le 1^{er} mars 2018. Elle reçoit sur RDV au **06.38.71.97.11**. Divers soins sont proposés tels que :

Les soins Energétiques : méthodes traditionnelles chinoises, sonothérapie, reiki, polarité, réflexologie

Les zones du corps : sur l'ensemble du corps, points des méridiens, organes, chakras

Les bienfaits : les blocages émotionnels et/ou physique, les douleurs, les maux ou juste pour lâcher prise.



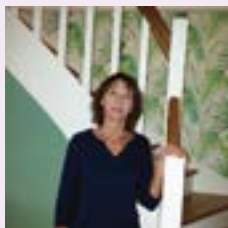
PEINTURE ET DÉCO

Gratifiée d'un CAP Peintre Revêtements et d'une formation décoratrice d'intérieur « Ecole Polychrome »

A compter de 2019, je me tiens à votre disposition pour travaux d'intérieur. Un simple rafraîchissement de peintures papiers peints, enduits et même jusqu'à un re-looking complet.

CRESENVILLE Nathalie

21, la Croix Camus – 44520 La Meilleraye de Bretagne
tél.06.59.73.26.32 - nathaliecress@gmail.com



PROTHESISTE ONGULAIRE

Depuis le 1^{er} septembre, Thien Ann vous propose un moment de détente et de bien-être pour prendre soin de vos mains et pieds : « limage, trempage, repousse et retrait des cuticules, modelage, dégraissage des ongles » application d'huile nourrissante et d'une base protectrice, pose de gel, des vernis semi-permanent sur les faux ongles ou les ongles naturels, vernis de bonne qualité, travail soigné de professionnel et propre. C'est vous qui choisissez la technique que vous préférez.

Elle serait ravie de vous accueillir...



TRANSFERT DU SALON DE COIFFURE « L'ATELIER DE L'AUDE » :

Audé a transféré son salon de coiffure au **42, rue des Frères Templé** depuis le 1^{er} juillet 2018. Nouveauté : coloration végétale et courant 2019 mise en place d'un service barbier (coupe homme avec taille de la barbe).

SUPERETTE VIVAL

Suite à la vente aux enchères du fonds de commerce « VIVAL » en décembre dernier, Anthony et Stéphanie HARDY gérants du « MAREE PRIMEURS » sont les repreneurs de ce magasin sis **2, allée des jardins**. Ils vous accueilleront à partir du printemps 2019.

GARCIA PEINTURE

L'entreprise GARCIA Peinture est heureuse de vous proposer une équipe jeune et dynamique pour tous travaux de peinture d'intérieur des plus traditionnelles aux plus décoratives (effets matières, illusion visuelle etc...) extérieur (ravalement, imperméabilisation, nettoyage toiture/mur et traitement fongicide), ainsi que la pose de sol souple et rigide et placo.

L'entreprise GARCIA Peinture met un point d'honneur à être à l'écoute de ses clients et de les satisfaire.

Joignable au téléphone **06-46-36-50-71** du lundi au vendredi de 08h00 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 ou par mail **garciapainture56@gmail.com**

Vous pouvez également nous retrouver sur facebook : garcia peinture. Vous y retrouverez également mes coordonnées ainsi que quelques chantiers. Nouvelles photos de chantier mise à jour régulièrement. *GARCIA Jérémy*



ARTISAN PEINTRE

Depuis le 24 septembre 2018, Christian MARTINEZ s'est installé comme artisan peintre sur notre commune. Il vous propose des travaux tels que :

peinture et déco intérieur et extérieur, ravalement façade, peinture sol, peinture toiture, pose de revêtement de sol, parquet. Intervention jusqu'à 50 kms aux alentours, devis gratuit.

Contact tél. : 07.62.05.81.39 ou 06.41.43.74.44

adresse postale 27, rue des Frères Templé



DES NOUVELLES DE L'ABBAYE DE MELLERAY

La communauté du Chemin Neuf, communauté catholique, présente dans 30 pays, est présente à l'abbaye pour la quatrième année, conjointement au départ avec les moines depuis 2015. 34 de ses membres y résident : 28 religieux (hommes et femmes), et 3 couples engagés à plein temps au service de l'Eglise.

La mission principale de la communauté est la prière (offices ouverts à tous), la formation des jeunes religieux (noviciat international), et l'entretien du lieu. A l'hôtellerie se succèdent retraitants individuels et groupes chrétiens des diocèses environnants, notamment des paroisses du pays de Châteaubriant.

Le magasin monastique propose des produits qui ont du sens : artisanat monastique, librairie adulte et jeunesse, carterie, et un large choix de produits naturels sélectionnés pour leur qualité : alimentation, soin du corps, cosmétiques...

Le jardin agro-écologique de l'abbaye poursuit sa transition vers la permaculture : sont déjà proposés à la vente ; les confitures, les noix et le miel produits par la communauté.

Afin de mieux faire connaître ce patrimoine exceptionnel, un partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal a permis de développer les visites guidées mensuelles. En novembre 2018, l'abbaye a été lauréate du prix « Inventons le tourisme durable » décerné par le département de Loire-Atlantique, pour améliorer la visibilité et l'accès à l'Abbaye, dans une perspective écologique.

www.abbaye-melleraye.com 02.40.55.26.00

Associations et Divers

SCOLARITE



ECOLE PUBLIQUE

Amicale laïque

Présidente : Mme DOLET Roseline
18, rue des Frères Templé – La Meilleraye – 06.66.74.31.83

A.P.E. (Association de parents d'Elèves)

Présidente : Mme LAUNAY Muy-Ci
10, impasse du Chêne – La Meilleraye – 06.09.51.10.14

ECOLE STE MARIE

O.G.E.C. (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)

Président : Mme GUILLET – DELHUMEAU
Le Roti – Villepôt – 06.10.75.20.32

A.P.E.L. (Association de Parents de l'Enseignement Libre)

Président : Mr GENDRY Ghislain
5, la Croix Camus – la Meilleraye – 02 40 55 04 95



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Responsable : PARAGEAUD Ghislaine
3, rue de la Maréchaussée – La Meilleraye – 02.40.55.23.72
ghislaine.parageaud@orange.fr

O.C.C.M. (Office Culturel de l'ex-Canton de Moisdon)

Président : PRÊTÉ Laurent
1, les Teunières – La Meilleraye-de-Bretagne
Tél. 06.70.05.28.06

X'TREM POTE'S

Président : LEPAROUX Anthony
39, la Corbière – 44520 La Meilleraye
Tél. 06.13.61.24.08

SERVICES



FAMILLES RURALES

Section Fleurs de service

Présidente : Mme KERMORVANT Marie-Paule
Service à la personne âgée – bâtiment Herbière des Ages – 17 bis,
rue du Monastère – La Meilleraye

ADADA (service de garde d'enfants à domicile de l'association Fleurs de service)

Un mode de garde pour les enfants de plus de 3 ans adapté à vos besoins (possible 7j/7, jour et nuit)
Contact : ROYNARD Nathalie
Tél. 02.40.81.48.82 ou 06.72.05.78.05
Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12 h 30
site : www.famillesrurales.org/fleurdeservices
Si vous souhaitez vous investir bénévolement, n'hésitez pas nous contacter.

MEI'INFO (cours informatique)

CHANTÔME Jean-Luc – 02.40.55.23.47
2 personnes/cours – horaires à la demande – 40 € / 10 heures

SPORTS ET LOISIRS



E.D.D.M.M. (Etoile du Don Moisdon Meilleraye football)

Président : ROBERT Jérémy
La Herbetière – 44520 Moisdon La Rivière
Tél. 06.23.09.39.46
Vice président : HUD'HOMME Damien
16, la Gannerais – 44520 La Meilleraye De Bretagne
Tél. 06.87.02.24.15
Inscriptions et entraînements :
GUILLEMARD Gaëtane au 06.75.54.69.95



JUDO CLUB

Président : THIEBAUT Nicolas
180 rue des Rochettes – 44440 Riaillé
02.53.78.24.26 ou 06.03.68.13.95
thiebautnicolas@sfr.fr
Lieu des cours : salle polyvalente de Meilleraye
mardi et vendredi dès 18h30
Site : club.quomodo.com/judoclublmeilleraye
mail : judoclublmeilleraye@laposte.net



A.M.S.M. (Association Meilleréenne des Sports Mécaniques)

Président : CLOTEAU Jean-Sébastien
Rue du Pâtis Dom Georges - 44520 Le Grand Auverné
Tél. 06 79 92 95 90
Entraînement le dimanche matin

MARCHE NORDIQUE

Les séances se déroulent le jeudi soir de 18h15 à 20h sur plus de 14 circuits référencés, RDV sur le parking de l'école Sainte Marie.
Contact : GUÉRIN Gérard
tél. 06.40.16.64.81 - entraîneur FFA.
2 séances de découverte. La marche nordique est un sport loisir qui tonifie les muscles du corps et renforce les chaînes musculaires et articulaires.

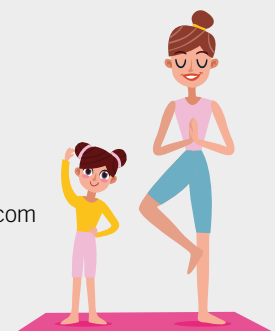


FAMILLES RURALES

Activités :

- danse (06.66.74.31.83)
- gymnastique (06.13.42.10.16),
- yoga : (06.33.27.15.66)
- couture (02.40.55.22.97)
- centre de loisirs (alshlameilleraye@gmail.com ou 06.44.78.14.59)

Présidente : LEMAITRE Isabelle
13, la Gannerais – La Meilleraye
tél. 06.13.42.10.16
www.famillesrurales.org/lameilleraye/



LES JAUNES DU DON (supporter club football)

Président : DERVAL Jacky
19, rue des Frères Templé – La Meilleraye – 02.40.55.25.60

O.I.S. (Office Intercommunal des Sports)

GALIVEL Patrick
12 bis, rue de Bel Air – 44520 Moisdon la Rivière
Tél. 02.40.07.26.64

Associations et Divers (suite)

ANIMATION SPORTIVE DEPARTEMENTALE

Educateur : DANILO Erwan
Tél. 06.86.07.95.22
erwan.danilo@loire-atlantique.fr

SOCIETE DE CHASSE

Président : BERTIN Emmanuel
26, rue des Etangs
06.88.97.17.32

PALETISTE MEILLEREEN :

Président : JOLYS Michel
9, rue des Ecureuils – 44520 La Meilleraye De Bretagne
Tél. 02.40.55.24.69

U.P.N.44

HARDY Daniel
34, rue de la Forêt – 44520 La Meilleraye De Bretagne
Tél. 02.40.55.25.46



CLUB DES AMIS DE LA FORÊT (club des retraités)

Présidente : LETORT Anne
2, impasse de la Gaïeté – La Meilleraye – 02.40.55.20.29
Rencontre :
1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois à 14 h à la salle de l'Herbier des Ages.
Les inscriptions auront lieu le jeudi 3 janvier 2019 lors de la galette des rois.

PELE MELE SHOW (spectacle, variétés)

Présidente : PROVOST Monique
5, la Croix Camus – La Meilleraye - 02.40.55.25.12

MEIL'ASSO (commerçants, artisans)

Président : CHATELAIN Jean-Yves
43, rue des Frères Templé – 44520 La Meilleraye De Bretagne
Tél. 02.28.50.44.67

DIVERS

ASSOCIATION NAÉ : (familles endeuillées, soutien aux enfants malades)

Président : MASSÉ Emmanuel
1, rue du Prieuré – 44520 La Meilleraye de Bretagne
Tél. 02.40.55.23.33

U.N.C. – A.F.N. - MEILLERAYE/MOISDON

Délégué : LE BRIS Claude
22, les Doitorelles – La Meilleraye - 02.40.55.21.57

ALCOOL ASSISTANCE (CROIX D'OR)

Responsable sur la commune : LE BRIS Claude
Tél. 02.40.55.21.57

VIE SANTE LIBRE (lutte contre l'alcoolisme)

Responsable Châteaubriant : EVEILLARD Maurice
Tél. 02.40.81.07.23 – 07.81.24.91.73
maurice.eveillard.44@gmail.com

LE DON DU SANG

Responsable sur la commune : BRISSON Yves
25, les Doitorelles
Tél. 02.40.55.21.88

INTERASSOCIATIONS (location tables, bancs, stands...)

Contact : BERTIN Michel – 02.40.55.28.44

S.S.I.A.D. (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

35, rue de Bel Air – 44520 Moisdon la Rivière
Tél. 02. 40.07.59.91

SDIS DE MOISDON LA RIVIERE

Lieutenant FORGET Sébastien
ZA de Gravotel - 44520 – Moisdon la Rivière
mail : sebastien.forget@sdis44.fr
Tél. 06.83.63.61.45

Chien An
Styliste ongles

- Beauté et soins, des mains et des pieds.
- Pose de vernis, décoration des ongles.

04 Impasse de la Gaïeté
44520 La Meilleraye de Bretagne
Email : thomas.stylisteongles@gmail.com
Tel: 06 52 58 15 86

24h/24 7j/7 TAXIS NAVAL

Conventionné
Sécurité Sociale

107 rue des Frères Templé - 44520 La Meilleraye de Bretagne

02 40 55 20 22

CHARPENTE - MENUISERIE (bois, alu, PVC)
CLOISONS SÈCHES - ESCALIER
MAISONS OSSATURE BOIS
MARTIN Jean-Paul
120, rue des frères Templé - 44 520 La Meilleraye
Tel : 02.40.55.20.16 - Fax : 02.40.55.23.50

BAR TABAC PRESSE
PMU
FDJ
Bar de la Poste
La Meilleraye-de-Bretagne
02 40 55 22 33

SERVICES ADMINISTRATIFS

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél. 02 40 55 20 06 – fax 02.40.55.23.23
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h - Sur RDV l'après midi
du lundi au jeudi
Mail : mairie.meilleraye@wanadoo.fr
www.la-meilleraye-de-bretagne.a3w.fr

SERVICE PERISCOLAIRE

tél. 06.71.72.39.86 - En période scolaire le lundi, mardi, jeudi et
vendredi
de 7h30 à 8h30 et 16h30 à 18h30
Renseignements et inscriptions en mairie.

SERVICE CANTINE

Tél.02.40.81.08.86 - cantine.meilleraye@orange.fr

SALLE DE L'HERBIER DES AGES

Tél. 02.40.81.08.47

SERVICE TECHNIQUE

Impasse du Champ du Breil - Tél. 06.82.26.34.93 ou
06.85.93.70.61

ECOLE PUBLIQUE

96, rue des Frères Templé – 44520 LA MEILLERAYE
Tél .02.40.55.20.31

ECOLE PRIVEE

6, rue du Prieuré – 44520 LA MEILLERAYE
Tél. 02.40.55.21.24

BIBLIOTHEQUE

Local derrière la mairie
Horaires :
mardi 16h30 à 18h30 - mercredi 15h à 17h
dimanche 10h30 à 12h00
Tél. 02.28.50.44.78 aux heures d'ouverture

PAROISSE DE LA MEILLERAYE

Tél. 02.40.81.02.925 (châteaubriant)
ou 02.40.07.62.51 (Moisdon)
Eglise catholique à la Meilleraye
Curé : Père EON (visitation sur RDV)
Prêtre : Hervé GODIN et Serge Daniel EKANI
Accueil sépulture : tél. 06.33.30.44.42
Permanence au presbytère de Moisdon du lundi au samedi de 9h30
à 11h30. Coordinatrice : Sonia BIHAN
Tél. 06.75.31.01.87 présente le mardi de 9h à 12h30 et 15h à 19h
– jeudi de 14h à 19h. et le vendredi de 9h à 12h.

CABINET INFIRMIER

PEREZ-ROVERE Frédérique / DEVAIS Sébastien
19, Chemin des Roses - La Meilleraye
Tél. 02 40 55 22 34
Soins à Domicile - Soins sur RDV au Cabinet médical

CABINET DE KINESITHERAPIE :

M. LE GOUËF Jocelyn
10, rue du Prieuré - La Meilleraye
Tél. 02 40 55 28 27
Consultations sur RDV

PHARMACIE

Mme MAISON
2, rue du Prieuré - La Meilleraye
Tél. 02 40 55 21 77 et 3237 pour le service de garde
ouvert : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 15h à 19h30
samedi de 9h à 12h30

ENERGETICIENNE

Mme Katia CLEMENT MARQUET
Tél. 06.38.71.97.11
mail : arbredevie.katia@gmail.com
site : arbredeviedekatia.fr

FLEURS DE SERVICES FAMILLES RURALES

Tél. 02.40.81.48.82
17 bis, rue du Monastère – la Meilleraye

TAXI NAVAL

107, rue des Frères Templé - La Meilleraye
Tél. 02 40 55 20 22

POMPES FUNEBRES - STE JOUAN - MARTIN

107, rue des Frères Templé - LA MEILLERAYE
Transport avant et après mise en bière
Contrats obsèques
Tél. 06.86.27.14.06 - 06.83.52.27.68

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

Ouest France : tél. 06.67.00.10.49
opasgrimaud@gmail.com
Presse Océan : tél. 07.81.00.97.78
arsacvincent@ymail.com

Relais CREDIT MUTUEL

Café des sports – Marée Primeurs Hardy

GENDARMERIE

Tél. 17
Heure d'ouverture à la Meilleraye
lundi après-midi de 14h à 18h.

SERVICES ADMINISTRATIFS HORS COMMUNE

SOUS PREFECTURE – CHATEAUBRIANT

Tél. 02 40 81 02 13 – Fax 02 40 28 23 62
14, rue des Vauzelles
www.loire-atlantique.pref.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Avenue de la Citoyenneté – BP 237 - 44146 Châteaubriant
Tél. 02 40 81.13.39 - Mail : t044005@degsp.finances.gouv.fr

HOTEL DES IMPOTS

Tél. 02 40 55 67 00
une question sur vos impôts : 08.11.90.91.92

DEPUTE DE LA 6ème CIRCONSCRIPTION

Mr Yves DANIEL
Permanences assurées sur RDV au 4, allée des Lilas à NOZAY
Tél. 09.67.06.38.17 - site : www.yves-daniel.org
Permanence-depute@yves-daniel.org

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

contact au Conseil Départemental - groupe démocratie 44
Tél 02.40.99.09.40 - Ou auprès des conseillers départementaux :
catherine.ciron@loire-atlantique.fr
bernard.douaud@loire-atlantique.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL

Tél. 02.28.04.06.33
5, rue Gabriel Delatour – BP 203 – 44110 CHATEAUBRIANT
www.cc-chateaubriant-derval.fr

GUICHET UNIQUE DES FAMILLES

Tél.02.40.28.88.89 -27
Rue de Couéré - 44110 CHATEAUBRIANT.
Ouvert du lundi au vendredi 9h à 12h30 et 14h -18h sauf le vendredi 17h.
Samedi 9h à 12h.
services proposés : secrétariat du relais assistante maternelle – réservation multi accueil, centre de loisirs intercommunal de la Borderie – animation jeunesse des adolescents.

SICTOM

(collecte des ordures ménagères)
N° 0 800 00 16 32 -44110 CHATEAUBRIANT



**COUVERTURE
ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ**

delphine.gersaud@gmail.com
06 32 73 74 21

La Ferme de Bel-Air
Nelly & Marc CHAUVIN

La Ferme Lieu dit « Bel-Air » 44520 La Meilleraye de Bretagne 02 40 55 25 05	Le magasin 22 rue du Pont-Neuf 44520 Mousdon-la-Rivière 06 87 11 29 14
---	---

mail : mn.chauvin@wanadoo.fr
Actus, points de vente, produits et formulaire de commande sur :
www.fermedebelair.com

ÉNERGÉTICIENNE
Katia CLEMENT MARQUET

Reiki - Magnétisme - Pointes - Méthodes
Traditionnelles chinoises - Massages
Spécifiques...



10 rue du Priour
44520 La Meilleraye de Bretagne
Tél. 06 28 71 97 11
Mail : arbredeviekatia@gmail.com / Site : arbredeviekatia.fr



LE FOURNIL DE LA MEILLERAYE

02 28 50 44 67

43 rue des frères temple
44520 LA MEILLERAYE DE BRETAGNE



GARCIA PEINTURE
peintre intérieur-extérieur

06-18-30-30-71

garciapeinture56@gmail.com
[garciapeinture](http://garciapeinture.fr)



PERRIER - LANIAUD
COUVERTURE
VOS TRAVAUX DE COUVERTURE DE A à Z

VELUX
INSTALLATION
CONSEIL

NEUF - RENOVATION - REPARATION
Ardoise - Tuile - Zinc
Toits Plats - Bardage

06 70 37 99 17 / 06 76 50 04 66



CHENUELLE DIDIER
ARTISAN-MAÇON
13, RUE DES POHARDIERES
44520 LA MEILLERAYE DE BRETAGNE
Tél: 02 40 55 23 37
E-mail: didier.chenuelle@wanadoo.fr
Site web: didierchenuelle.siteweb.org
N° BRET : 282 284 219 00019
CODE APE : 4399 C

SERVICES HORS COMMUNE

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

14, rue des Vauzelles – 44110 CHATEAUBRIANT
Ouvert du lundi au jeudi 9h à 12h et 13h30 à 17h.
Contact au 02 28 50 44 41
Permanence : conciliateur, avocat, juriste, délégué du défenseur des droits, huissier, association, droit des femmes et de la famille.

MAISON DE L'INNOVATION, DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

N° vert 0 800 00 16 32
2 D rue Abraham Lincoln – 44110 CHATEAUBRIANT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et 14h à 18h
mail : maisoninnov@orange.fr
Autres services : Centre de l'habitat – 1^{er}, 3^{ème} mardi de chaque mois sur RDV de 9h30 à 11h30 - contact 02 28 50 40 60
Espace Info Energie - le mercredi sur RDV de 9h30 à 12h30 contact 02 40 08 03 30
Aide Départementale Information logement contact 02 28 50 40 63
le lundi sans RDV de 14h à 17h
SPANC (Service d'Assainissement Non Collectif) contact 02 40 07 08 83
Accueil sur RDV tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mardi et vendredi après-midi de 14h à 16h30 (Com Com annexe Derval)

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

Tél. 02 51 36 88 88
4, rue Gabriel Delatour - CHATEAUBRIANT

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE - C.P.A.M.

Tél. 36 46
4, rue Gabriel Delatour - CHATEAUBRIANT

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES DE L.A.

Tél. 0 810 25 44 10
7, rue Gabriel Delatour - CHATEAUBRIANT

ASSISTANTE SOCIALE

MMES DRUART et MALARY
Tél. 02 40 81 17 81
Adresse : 6, place St Nicolas - centre médico social à Châteaubriant sur RDV.
Permanence à La Meilleraye le 2^{ème} et le 3^{ème} jeudi du mois. (prendre RDV à Châteaubriant)

PMI

Permanence sur RDV
consultation au 35, rue de Bel Air – MOISDON-LA-RIVIERE

POLE ENFANCE

4 rue de Bel Air - MOISDON-LA-RIVIERE
Tél. 02.28.50.42.87

C.I.C.A.S. DE LOIRE ATLANTIQUE

Tél : 0 820 200 189
Permanence à Châteaubriant – 9, esplanade des Terrasses sur RDV de 9h à 16h.
Renseignements sur la retraite complémentaire ARRCO – AGIRC – etc... www.agirc.arcco.fr

ADAR

Responsable du secteur - Mme BLIN Odile
38, rue du 11 novembre – CHATEAUBRIANT
Tél. 02.28.04.08.11. OU 06.75.21.24.92
Mmail : o.blin@adar44.com

ADMR

5, rue de la Fraternité - 44390 NORT SUR ERDRE
Tél. 02.40.29.53.32
Mail : paysdenortsurerdre@fede44.admr.org

CLIC

13, rue d'Angers – CHATEAUBRIANT
Tél. 02.28.04.05.85 - du lundi au vendredi de 9h à 12h
Possibilité de visite à domicile
clicdupaysdechateaubriant @wanadoo.fr

R.A.P.

(relais accueil proximité)
Manoir de la Renaudière – 44670 PETIT AUVERNE.
Tél. 02.40.55.59.32
rap.relais-accueil-proximite@orange.fr
<http://www.rap-relais-accueil-proximite.fr>

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES

1, rue d'Aval - MOISDON-LA-RIVIERE
Tél. 02 40 07 20 55
Accueil de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
sauf le mercredi 16h30.

LILA A LA DEMANDE

Tél. 02.40.07.54.71
Réservation la veille du jour de déplacement souhaité (du lundi au jeudi avant 16h30).
Etre titulaire de la carte Abeille (disponible en mairie)



Adresses utiles

SERVICE DE TRANSPORTS LILA

Adresse postale et renseignement : Région des Pays de la Loire
STRV 44 - 1, rue de la Loire – 44966 NANTES CEDEX 09
Tél 02.28.20.65.44
lila@paysdelaloire.fr

POLE EMPLOI

1, rue Gabriel Delatour – CS 20235 - 44146 CHATEAUBRIANT
Tél. 39 49 (24h/24h, 7j/7)
www.pole-emploi.fr

MISSION LOCALE CHATEAUBRIANT

Tél. 02.40.28.29.31
16, rue Gabriel Delatour
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 – 13h30 à 17h

ATELIER ET CHANTIER DU PAYS DE LA MEE

Tél.02.40.28.09.70 – 14, rue des Vauzelles – Châteaubriant
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. (vendredi 17h)

SOLIDARITE FEMMES 44 -

23, rue Jeanne D'arc – Nantes
Tél. 02. 40.12.12.40
Autre contact : 3919 n° national violences femmes infos

SERVICE INCENDIE

Pompiers de Moisdon - Tél. 18
Ou sur un portable : Tél. 112
SAMU : 15

S.A.U.R. ASSAINISSEMENT

Dépannage : 02.44.68.20.09
Service client : 02.44.68.20.00 (branchement, facturation...)

VEOLIA EAU

02.40.45.15.15 ou 09.69.32.35.29

E.R.D.F.

Service client
Tél. 09 726 750 + 2 chiffres du département

INSTALLATIONS TELEPHONIQUES

Agence commerciale - Tél. 39.00

ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DEPARTEMENTALE

Récupération des essaims d'abeilles – destruction des frelons
Tél. 06.11.15.18.22

UNION DES APICULTEURS DE L.A.

1 bis rue Fontaine des Baronnie – 44100 NANTES
Tél 02.40.71.95.20 ou 06.28.28.82.93
Ouvert les mercredi et vendredi 14h à 17h



Peintures et déco
06 15 73 25 32

Nicholas Couronne
Peintre Décorateur d'Intérieur
nicholasruss@gmail.com

21 la grille carreaux 44200 La Meilleraye de Bretagne

PRÉSENT À LA FOIRE DE BÉRÉ



GARAGE FROMENTIN

02 40 55 20 20



L'AQUARIUS
Bar - Restaurant
Ouvrier
&
Traditionnel

OUVERT 7J/7 **02 28 04 08 49**

44 - La Meilleraye de Bretagne



ABBAYE DE MELLERAY
Messes, visites guidées, bôtellerie
Magasin de produits monastiques et naturels, librairie religieuse, carterie

Lundi-samedi : 9h45-12h45 et 14h45-17h45, fermé lundi matin et mardi de la journée. Dimanche : 12h45-12h30 et 14h45-17h45
02 40 55 26 00 | www.abbaye-melleray.com



l'Atelier de l'Aude
SALON DE CONFITURE

02 40 55 21 82 - La Meilleraye de Bretagne

Jean-François Rondineau
Menuisier Plaquist
Jointoyeur

2bis Impasse des Ivis
44520 La Meilleraye de Bretagne

Téléphone : 02 40 07 59 44
Portable : 06 25 55 37 81
Mail: jean-francois.rondineau@hotmail.fr

PEINTURE



Bertin David

- Ravalement
- Peinture Intérieur/ Extérieur
- Pose de revêtement murs & sols

06 73 69 77 58 - peinture.bertin.david@gmail.com

Calendrier des Fêtes 2019

Janvier

- 3 Galette des rois Club des Amis de la Forêt
- 4 Vœux de la municipalité
- 12 Assemblée Générale Familles Rurales
- 20 Galette des rois EDDMM à la Meilleraye
- 26 Soirée E.D.D.M.M.
- 27 Galette des rois AMSM

Février

- 2 Repas à emporter – Amicale Laïque
- 2 Assemblée générale Pêle Mêle Show
- 7 Crêpes - Club des Amis de la Forêt
- 15 Concours de belote Club des Amis de la Forêt
- 26 Repas des aînés

Mars

- 9 au 23 Exposition à la bibliothèque
- 7 Pot au feu - Club des Amis de la Forêt
- 9 Boum des enfants - Amicale Laïque
- 10 - 22 Répétition générale Cabaret
- 23 - 24 Cabaret Ecole Ste Marie
- 29 - 30 Cabaret Ecole Ste Marie
- 28 Concours de belote Club des Amis de la Forêt
- 31 Compétition de judo à Moisdon

Avril

- 6 Journée Pêche à la truite – UPN44
- 27 Chasse aux œufs – Amicale Laïque

Mai

- 5 Concours de palets « palétiste Meilleréen »
- 8 Cérémonie du 8 mai Meilleraye/Moisdon
- 18 -19 Courses de caisses à savon - X'Trem Pote'S
- 24 Soirée sponsors et bénévoles EDDMM à Moisdon
- 25 Journée citoyenne

Juin

- 2 Moto Cross
- 7 Assemblée Générale EDDMM à Moisdon
- 15 Assemblée Générale Judo
- 9 Kermesse Ecole Ste Marie
- 15 - 16 Gala de Danse
- 29 Fête de l'école publique
- 30 Randonnée « Association NAE »

Juillet

- 7 Vide grenier association les « Jaunes du Don »
- 21 Concours de palets EDDMM à Moisdon

Août

- 30 Remise de cartes Sté Chasse

Septembre

- 7 Inscriptio judo salle polyvalente
- 10 Concours de belote Club des Amis de la Forêt
- 14 Forum des Associations
- 22 Concours de palets Palétiste Meilleréen
- 28 Repas à emporter Club des Amis de la Forêt

Octobre

- 4 Assemblée Générale Amicale Laïque
- 11 Concours de belote Club des Amis de la Forêt
- 19 - 20 Spectacle - Pêle Mêle Show
- 25 - 26 Spectacle - Pêle Mêle Show

Novembre

- 8 Répétition générale Pêle Mêle Show
- 9 Repas à emporter « société de Chasse »
- 11 Cérémonie du 11 novembre Meilleraye/Moisdon
- 12 Repas Club des Amis de la Forêt
- 30 Concours de belote Club des Amis de la Forêt (Téléthon)

Décembre

- 7 Assemblée Générale AMSM
- 7 Marché de Noël des commerçants
- 15 Atelier de Noël APE école publique

Les collectes Don du Sang de l'année 2019
auront lieu de 15H30 à 19h.

- Issé - 9 janvier et 11 juillet
- Louisfert - 13 mars - 12 août
- Grand Auverné - 14 mai
- La Meilleraye de Bretagne - 9 octobre
- Moisdon la Rivière - 23 décembre

Cérémonie du 11 Novembre



Marché de Noël



Sainte Barbe - SDIS pompiers de Moisdon-la-Rivière